Accord concernant la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi de la société Conforama France lié au projet de fermeture du site de saint Georges d'Esperanche

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

La **société Conforama France SA**, société anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 414 819 409, dont le siège social est situé 80 boulevard du Mandinet – Lognes – 77 432 Marne La Vallée cedex 2, **représentée par Monsieur Thibault SELLIER, en sa qualité de Directeur du Développement Social.**

d'une part,

ET,

Les **organisations syndicales représentatives au sein de la Société Conforama France SA** :

- La **Fédération des services CFDT**, représentée par son délégué syndical central, **Monsieur Franck ROELLINGER,**

- La **Fédération CGT Commerce, Distribution, Services**, représentée par son délégué syndical central, **Monsieur Abdelaziz BOUCHERIT**,

- La **Fédération des employés et cadres FO**, représentée par son délégué syndical central, **Monsieur Jacques MOSSE-BIAGGINI**,

- La **FNECS-CFE-CGC**, représentée par son délégué syndical central, **Monsieur Mohammed CHADLI,**

d'autre part.

FM 1 JS

SR MC

Préambule :

La société Conforama France SA envisage de mettre en œuvre un projet de réorganisation de son activité logistique afin de redimensionner la surface disponible, améliorer l'efficacité du maillage territorial et optimiser les flux de transport de marchandises.

La réduction des surfaces logistiques impliquerait la fermeture de son site de Saint Georges d'Esperanche, ayant pour conséquence 80 suppressions de postes.

Une procédure d'information consultation du CSE Central et du CSE d'Etablissement a été engagée à compter du 18 janvier 2024 afin de recueillir l'avis des représentants du personnel sur ce projet.

Conformément aux dispositions légales, la société Conforama France doit mettre en œuvre un Plan de sauvegarde de l'emploi afin de limiter autant que possible le nombre de salariés licenciés pour motif économique, tout en offrant une aide au reclassement à ceux dont le licenciement n'aura pu être évité.

C'est dans ce contexte que la Direction a convié les partenaires sociaux à se rencontrer afin de négocier les différentes mesures du Plan de sauvegarde de l'emploi, lors de 7 réunions de négociation s'étant tenues les 6, 16 et 29 février 2024, ainsi que les 6, 13, 15 et 18 mars 2024.

Le présent accord prévoit la mise en œuvre de mesures destinées à faciliter le reclassement interne, et, à défaut, l'accompagnement nécessaire pour rechercher toutes possibilités de reclassement externe afin de minimiser le nombre de salariés sans emploi.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1233-24-1 et de l'article L. 1233-24-2 du Code du travail et suivants du code du travail, le présent accord porte sur :

- Le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi mentionné aux articles L. 1233-61 à L. 1233-63 ;
- La pondération et le périmètre d'application des critères d'ordre des licenciements ;
- Les critères de départage en cas de pluralité de candidatures sur un même poste de reclassement ;
- Le calendrier des licenciements ;
- Le nombre de suppressions d'emploi et les catégories d'emploi concernées ;
- Les mesures d'accompagnement et de reclassement ;
- Les indemnités de rupture du contrat de travail ;
- Des dispositions générales portant notamment sur le suivi du présent document.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1233-24-1 du Code du travail, la société Conforama France a informé l'administration compétente (DREETS) de l'ouverture d'une négociation en vue de la conclusion du présent accord.

FM 29

SR MC

Au fil du processus de négociation entre la Direction et les organisations syndicales représentatives, des améliorations significatives ont été apportées au projet de Plan de sauvegarde de l'emploi d'origine, ce qui a permis d'aboutir à la conclusion du présent accord majoritaire.

SOMMAIRE :

Chapitre 1 – Rappel du motif économique.....p4

Chapitre 2 - Périmètre d'application des critères d'ordre.....p13

Chapitre 3 - Catégories professionnelles concernées par les suppressions de postes.....p18

Chapitre 4 - Calendrier prévisionnel des départs envisagés.....p23

Chapitre 5 - Dispositifs d'information et d'accompagnement des salariés.....p25

Chapitre 6 - Reclassement interne et Reclassement sur l'Alliance avec les mesures d'accompagnement.....p28

Chapitre 7 - Mesures destinées à favoriser le reclassement externe.....p40

Chapitre 8 - Accompagnement des salariés et mise en place d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique.....p62

Chapitre 9 - Revitalisation du bassin d'emploi.....p63

Chapitre 10 - Priorité de réembauchage.....p64

Chapitre 11 - Suivi du PSE.....p65

Chapitre 12 - Dispositions finales.....p68

Annexes : Bourse à l'emploi de Conforama et bourse à l'emploi de BUT.....p70

FR 75

SR MC

Chapitre I – Rappel du motif économique

Sur le secteur d'activité du négoce de l'ameublement sont présents, en France, deux réseaux concurrents sans liens capitalistiques en France mais qui ont des actionnaires communs à savoir le Groupe Autrichien Lutz et le fonds CD&R. Si les résultats des activités de BUT en France au niveau de son périmètre de consolidation reflète une situation équilibrée de ses comptes (cf. tableau ci-dessous) malgré un niveau d'endettement élevé, tel n'est pas le cas de CONFORAMA.

€m - BUT	FY23	FY22	FY21
CA	2 153,6	2 169,7	2 015,8
EBITDA	223,3	216,8	244,9
Résultat Net	85,4	76,9	74,2

En effet, le réseau CONFORAMA sur le territoire Français fait face à différents facteurs mettant gravement en péril sa compétitivité.

Ces facteurs doivent être analysés tant au niveau de Mobilux Confo consolidé qu'au niveau des comptes statutaires de CONFORAMA France.

Les tableaux ci-après détaillent la situation financière et économique.

FT 25

SR MC

Mobilux Confo - Management accounts (hors IFRS16)

en milliers d'euros	**Budget 2023/24** *12 mois*	**Réel 2022/23** *12 mois*	**Réel 2021/22** *12 mois*	**Réel 2020/21** *12 mois*
Revenus	1 671 474	1 642 956	1 707 995	1 673 291
Marge Brute	645 242	629 803	612 434	576 934
% Revenus	*38,6%*	*38,3%*	*35,9%*	*34,5%*
Autres charges et produits d'exploitation	(546 904)	(540 054)	(529 096)	(520 765)
Agios sur crédit à la consommation	(16 381)	(14 282)	(12 752)	(10 857)
EBITDA courant Pro Forma	**81 957**	**75 467**	**70 586**	**45 312**
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(35 591)	(33 697)	(33 523)	(35 671)
Autres produits et charges opérationnels	(8 844)	(9 421)	(8 686)	(15 704)
Résultat financier	(25 064)	(25 581)	(20 750)	(21 007)
Impôts sur les résultats	(2 263)	(12 725)	4 991	(22 153)
Résultat des activités abandonnées	0	485	(152)	(1 564)
Résultat net	**10 195**	**(5 472)**	**12 466**	**(50 786)**

Investissements Bruts

en milliers d'euros	**Budget 2023/24** *12 mois*	**Réel 2022/23** *12 mois*	**Réel 2021/22** *12 mois*	**Réel 2020/21** *12 mois*
Investissements magasins (hors acquisitions et ouvertures)	(26 000)	(21 628)	(19 429)	(6 370)
Investissements informatiques et digital	(13 500)	(15 272)	(14 436)	(9 146)

FM 25

SR MC

Acquisitions & ouvertures	0	(12 340)	0	(75 217)
Autres investissements	(300)	(1 650)	(1 082)	(962)
Total investissements bruts	**(39 800)**	**(50 890)**	**(34 947)**	**(91 695)**

Cash et endettement

en milliers d'euros	**Budget à fin sept-24**	**Réel à fin sept-23**	**Réel à fin sept-22**	**Réel à fin sept-21**
Solde trésorerie disponible à l'ouverture	**182 061**	**215 052**	**261 227**	**581 439**
Solde trésorerie disponible à la clôture	**186 186**	**182 061**	**215 052**	**261 227**
Dette nette	**187 309**	**199 346**	**178 300**	**117 395**
Endettement externe	**(278 499)**	**(291 098)**	**(306 566)**	**(296 604)**
	4 125	(32 991)	(46 175)	(320 212)

FT

SR

MC

Conforama France SA - Compte de Résultat (comptes statutaires)					
(en milliers d'euros)	**Budget 2023/24** *12 mois*	**Réel 2022/23** *12 mois*	**Réel 2022/21** *12 mois*	**Réel 2021/20** *12 mois*	**Réel 2019/20** *12 mois*
Revenus	**1 646 825**	**1 657 745**	**1 716 673**	**1 685 294**	**1 586 877**
Marge Brute	**741 609**	**728 781**	**725 479**	**684 716**	**559 615**
% Revenus	***45,0%***	***44,0%***	***42,3%***	***40,6%***	***35,3%***
Autres charges et produits d'exploitation	(692 552)	(685 800)	(685 206)	(684 870)	(685 072)
Résulltat opérationnel courant (EBITDA)	**49 056**	**42 980**	**40 273**	**(154)**	**(125 458)**
Autres produits et charges opérationnels	0	(415)	(5 307)	9 589	7 888
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(18 703)	(16 762)	(13 598)	(8 280)	17 623
Résultat opérationnel	**30 353**	**25 804**	**21 367**	**1 155**	**(99 946)**
Coût de la dette	(18 854)	(14 227)	(6 619)	(6 906)	(17 287)
Autres charges et produits financiers	(22 729)	(18 989)	(19 533)	(18 986)	(13 782)
Résultat avant impôts	**(11 230)**	**(7 412)**	**(4 785)**	**(24 737)**	**(131 015)**
Impôts sur les résultats	0	(67)	179	0	38
Résultat net	**(11 230)**	**(7 479)**	**(4 606)**	**(24 737)**	**(130 977)**

Investisssements Bruts

en milliers d'euros	**Budget**	**Réel**	**Réel**	**Réel**	**Réel**

75

fn 7

SR MC

	2023/24 *12 mois*	2022/23 *12 mois*	2021/22 *12 mois*	2020/21 *12 mois*	2019/20 *12 mois*
Investissements magasins (hors acquisitions et ouvertures)	(26 000)	(21 648)	(18 156)	(6 113)	(2 003)
Investissements informatiques et digital	(13 500)	(15 213)	(14 436)	(9 146)	(6 935)
Acquisitions & ouvertures	0	(6 618)	0	(7 500)	0
Autres investissements	(300)	(1 563)	(1 082)	(962)	(7 453)
Total investissements bruts	**(39 800)**	**(45 042)**	**(33 674)**	**(23 721)**	**(16 390)**

Cash et endettement

(en milliers d'euros)	**Budget à fin sept-24**	**Réel à fin sept-23**	**Réel à fin sept-22**	**Réel à fin sept-21**	**Réel à fin sept-20**
Solde trésorerie disponible à l'ouverture	**84 485**	**113 161**	**186 489**	**581 130**	**53 438**
Solde trésorerie disponible à la clôture	**32 113**	**84 485**	**113 161**	**186 489**	**581 130**
Dette nette	**292 528**	**251 721**	**194 784**	**114 992**	**(212 787)**
	(52 372)	(28 676)	(73 328)	(394 640)	

Il ressort de ces indicateurs, les constats suivants :

1.1 <u>Un niveau d'endettement important</u>

La situation de la société CONFORAMA France demeure extrêmement fragile.

Le Groupe Mobilux Confo est confronté à un niveau d'endettement extrêmement élevé de 381m€ (inclus intérêts courus) au 30 septembre 2023 dont 291m€ de dette externe.

L'entreprise doit lancer une opération de refinancement destinée à rembourser les deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits par CONFORAMA France et mis en place en 2020, dont le solde s'élève à 288 millions d'euros au total au 30 septembre 2023.

SR MC

CONFORAMA France et plus largement Mobilux Confo ne disposent pas d'un niveau de trésorerie suffisant pour rembourser les deux PGE.

1.2 Une dégradation de la trésorerie de CONFORAMA depuis son rachat par Mobilux en 2021

Mesurée au niveau de l'ensemble Mobilux Confo consolidé, la trésorerie s'est dégradée de 46,2m€ en 2021-2022 et de 33m€ en 2022-2023.

Pour les années 2023-2024, le budget (base 12 mois) prévoit une faible amélioration de +4,1m€ mais cette amélioration semble désormais optimiste (voir ci-dessous point 4.).

Appréciée au niveau des comptes statutaires de CONFORAMA France, la trésorerie s'est dégradée de :

- 73,3m€ en 2022-2021 ;
- 28,7m€ en 2022-2023 (malgré le fait d'avoir bénéficié d'une avance en compte courant de 43,5m€ venant de sa filiale CONFORAMA Développement 12).

La dégradation de la trésorerie inscrite au budget 2023-2024 est de 52,4m€.

1.3 Un résultat net négatif

La situation de CONFORAMA France est fragile dans la mesure où l'entreprise a subi des pertes depuis l'exercice 2020-2021.

Si le résultat net s'est amélioré en 2020-2021 (-24,7m€) et en 2021-2022 (-4,6m€) par rapport à 2019-2020 (-131m€), il est resté négatif.

Ce résultat net s'est, de nouveau, dégradé en 2022-23 (-7,5m€) et nous attendons une dégradation plus forte en 2023-24 (-11,3m€ sur une base de 12 mois).

1.4 Un exercice 2023-24 qui démarre difficilement

La dégradation constatée sur les deux premiers mois de 2023-2024 est pire qu'anticipée au niveau budgétaire.

L'EBITDA courant pro forma pour la période de 2 mois à fin novembre 2023 est de 3,1m€, en retard de 6,3m€ par rapport au budget (9,4m€) sur la même période et en régression significative par rapport au réalisé de 9,5m€ sur la même période en 2022.

SR FA ZS MC

La raison de cette dégradation est due à une baisse du chiffre d'affaires de -12,8% par rapport à 2022 et en décalage de -8,2% par rapport au budget.

Le résultat net suit la même tendance, avec un réalisé à -8,6m€ par rapport à un budget à -4,2m€ et un réalisé en 2022 de -1,3m€.

Mobilux Confo - Management accounts (hors IFRS16) à fin novembre 2023

en milliers d'euros	**Réel 2023/24** *2 mois*	**Budget 2023/24** *2 mois*	**Réel 2022/23** *2 mois*	**Var. vs B24** *2 mois*	**Réel vs 22/23** *2 mois*
Revenus	**266 969**	**290 868**	**306 261**	**-8,2%**	**-12,8%**
Marge Brute	99 619	109 077	110 754	-8,7%	-10,1%
% Revenus	*37,3%*	*37,5%*	*36,2%*	*-0,2pt*	*1,2pt*
Autres charges et produits d'exploitation	(93 180)	(95 966)	(98 032)	2 787	4 852
Agios sur crédit à la consommation	(3 319)	(3 749)	(3 208)	430	(111)
EBITDA courant Pro Forma	**3 121**	**9 362**	**9 514**	**(6 241)**	**(6 394)**
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(5 939)	(5 676)	(5 490)	(264)	(449)
Autres produits et charges opérationnels	(937)	(2 822)	(362)	1 885	(575)
Résultat financier	(4 205)	(4 271)	(4 051)	66	(153)
Impôts sur les résultats	(674)	(836)	(807)	162	133
Résultat des activités abandonnées	(1)	0	(94)	(1)	93
Résultat net	**(8 635)**	**(4 243)**	**(1 290)**	**(4 392)**	**(7 346)**

FM

SR

MC

1.5 Un marché en recul avec une perte de parts de marché pour CONFORAMA France

La situation dégradée de CONFORAMA n'est pas unique sur le marché de l'ameublement.

D'autres acteurs du secteur sont également affectés par ce recul du marché du meuble intervenant dans un contexte morose.

A titre d'exemple, Maisons du Monde a annoncé, le 9 octobre 2023, une révision à la baisse de ses objectifs annuel du fait d'une prévision de baisse de ses ventes de l'ordre de 10% pour l'année 2023.

Plus grave encore, Habitat après avoir demandé son placement en redressement judiciaire le 30 novembre 2023 est désormais en liquidation judiciaire sans maintien d'activité depuis le 28 décembre 2023.

1.6 Des besoins d'investissement importants

La vétusté du parc de magasins de CONFORAMA nécessite des investissements importants.

Selon une première estimation, entre 200M€ et 250M€ d'investissements seraient nécessaires dans les années à venir pour remettre le parc de magasins en état. A cela s'ajouteront les coûts de « *remodeling* » ainsi que des investissements à réaliser au niveau des systèmes d'information.

Dans le budget 2023-24 (base 12 mois), 26M€ de capex de maintenance sur les magasins sont prévus.

Alors même que ce montant constitue un effort considérable pour l'entreprise étant donné sa situation de trésorerie, il est encore nettement insuffisant pour remettre le parc en état dans un délai court.

1.7 Situation à date de CONFORAMA France

Au regard du recul de son résultat opérationnel, de la dégradation de sa trésorerie et des perspectives de croissance nulle : les projections pour 2024 et les années suivantes sont plus que pessimistes.

Dans ce contexte, si la Société CONFORAMA France veut rester compétitive, c'est-à-dire être capable de conserver ses points de vente et d'offrir à ses clients une offre de produits adaptés, des efforts doivent être entrepris.

Les efforts consistent à pouvoir rester concurrentiel sur sa gamme de produits et en particulier sur les prix des produits proposés à la vente.

FN 75

SR

MC

Pour y parvenir, l'entreprise doit se contraindre à réduire ses coûts de fonctionnement dont notamment (en dehors des salaires et des loyers des points de vente) celui de ses frais logistiques.

La logistique de CONFORAMA France est aujourd'hui inadaptée et coûteuse :

- inadaptée car la localisation des sites n'est pas située sur le barycentre du territoire métropolitain ;
- coûteuse car les espaces de stockage sont surdimensionnés en m^2 par rapports au besoin réel exprimé ;
- inadaptée car aucune optimisation des tournées des livraisons n'a été mise en œuvre ;
- coûteuse car le prix de revient au m^3 traité est plus élevé que celui de nos concurrents.

Au regard de ces éléments et pour rester compétitif sur son secteur d'activité, CONFORAMA France est dans l'impérieuse nécessité de revoir son schéma logistique, ce qui implique :

- de mutualiser les bases logistiques de CONFORAMA et de BUT avec l'objectif de travailler sur tout le territoire avec des bases localisées en barycentre, de faire partir des camions mieux remplis et d'optimiser les tournées de livraisons ;
- d'avoir un prix au m^3 traité moins cher afin de rester compétitif vis-à-vis des concurrents ;
- et d'optimiser les coûts liés aux opérations logistiques de la base de Tournan en Brie.

La compétitivité de l'entreprise sur son secteur d'activité pourrait ainsi être nettement améliorée par la rationalisation de la logistique et la réduction des coûts de structure qui pèsent sur l'entreprise.

Cette réorganisation conduit à devoir fermer la base logistique de Saint Georges d'Espéranche et à traiter les flux logistiques entre désormais les bases situées à Mer, Lyon et Tournan.

L'arrêt de l'activité sur la base logistique de Saint Georges d'Espéranche entraine la suppression d'une partie des postes de travail sur ce site.

SR FT NG

MC

Chapitre 2 - Périmètre d'application des critères d'ordre

Lorsque l'employeur procède à un licenciement collectif pour motif économique et en l'absence de convention ou accord collectif de travail applicable, il définit les critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements (article L1233-5), après consultation du comité social et économique central.

Ces critères prennent notamment en compte :

1. Les charges de famille, en particulier celles des parents isolés ;
2. L'ancienneté de service dans l'établissement ou l'entreprise ;
3. La situation des salariés qui présentent des caractéristiques sociales rendant leur réinsertion professionnelle particulièrement difficile, notamment celle des personnes handicapées et des salariés âgés ;
4. Les qualités professionnelles appréciées par catégorie.

L'employeur peut privilégier un de ces critères, à condition de tenir compte de l'ensemble des autres critères prévus au présent article.

Le périmètre d'application des critères d'ordre des licenciements peut être fixé par un accord collectif (article L1233-5 du Code du travail).

La convention collective nationale du négoce de l'ameublement du 31 mai 1995 prévoit, en son article 42, que :

« Les critères devant être retenus pour fixer l'ordre des licenciements collectifs sont définis par l'employeur après consultation du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel dans le respect de l'article L. 321-1 du code du travail.

Ces critères prennent notamment en compte les charges de famille et en particulier celles de parents isolés, l'ancienneté de service dans l'établissement ou l'entreprise, la situation des salariés qui présentent des caractéristiques sociales rendant leur réinsertion professionnelle particulièrement difficile, notamment des personnes handicapées et des salariés âgés, les qualités professionnelles appréciées par catégorie.

En l'absence accord, le périmètre des critères d'ordre ne peut être inférieur à celui de chaque zone d'emplois dans laquelle est situé l'établissement de l'entreprise concernés par les suppressions d'emplois ».

En comparant la base des zones d'emploi disponible sur le site de l'INSEE en application de dispositions de l'article D1233-2 du Code du travail, il est possible de constater que l'établissement de Saint Georges d'Espéranche est situé dans la Zone d'emploi numéro 8421-Lyon.
Ainsi, les critères d'ordre de licenciement seront appréciés au sein d'une même catégorie professionnelle, à la fois pour :

- les salariés du site de Saint Georges d'Espéranche ;
- les salariés des magasins de Conforama France situés à :

    - Chasse-sur-Rhône (code officiel géographique 38087)
    - Caluire-et-Cuire (code officiel géographique 69034)
    - Champagne au Mont d'Or (code officiel géographique 69040)
    - Saint-Priest (code officiel géographique 69290).

Les critères relatifs à l'ordre des licenciements s'appliqueront chaque fois qu'un choix devra être opéré entre des salariés relevant d'une même catégorie professionnelle pour déterminer ceux potentiellement concernés par le projet de licenciement.

2.1 Date d'application des critères d'ordre des licenciements :

Les critères définis ci-après s'apprécieront à la date de validation de l'accord collectif par la DREETS.

Toutefois, afin de permettre à la Société de pouvoir mettre en œuvre ces critères, les salariés devront informer la Direction des Ressources Humaines de l'entreprise des éléments d'information concernant leur situation personnelle au plus tard le lundi 15 avril 2024.

Les fichiers du personnel contiennent certaines de ces informations, mais il est possible que des salariés n'aient pas informé la Direction de changements dans leur situation personnelle.

Afin de permettre une application juste des critères retenus, il convient que la Direction des ressources humaines ait des informations actualisées.

A cet effet, la Direction adressera à tous les salariés un formulaire reprenant les informations connues par l'entreprise et demandant aux salariés de nous communiquer les éventuelles modifications par email ou courrier.

Des justificatifs devront être joints par les salariés afin de permettre la vérification des nouvelles informations transmises. Ces données seront compilées par la Direction qui les tiendra strictement confidentielles.

- Pour les charges de famille : dernier avis d'imposition justifiant de la charge fiscale et tout autre document faisant foi ;
- Pour les victimes d'un taux AT au moins égal à 10% : justificatif du taux d'AT ;
- Pour les salariés en situation de handicap : fournir les justificatifs propres à l'un des 4 cas suivants :
  a) Reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ;
  b) Justificatif de versement d'une pension d'invalidité à condition que cette invalidité réduise au moins de 2/3 leur capacité de travail ou de gain ;
  c) Carte d'invalidité ;

FT 14

SR

MC

d) Attestation de versement de l'allocation adulte handicapé.

En l'absence de fourniture des justificatifs requis, les critères d'ordre sont appliqués en fonction des informations disponibles au jour de leur application au sein de la Direction.

2.2 Règles de pondération des critères d'ordre des licenciements :

Pour déterminer l'ordre des licenciements au sein de chacune des catégories professionnelles concernées (telles que définies au chapitre III ci-dessous), les parties conviennent de retenir les critères suivants :

- l'âge ;
- l'ancienneté au sein du Groupe ;
- la situation de famille,
- la situation de salariés présentant des caractéristiques rendant leur reclassement difficile (handicapés, parents isolés...) ;
- les qualités professionnelles.

Les salariés concernés par les licenciements pour motif économique seront les salariés qui, après application des critères d'ordre au sein de leur catégorie professionnelle, disposeront du nombre de points le moins élevé.

En cas de nombre de points identiques, le salarié qui bénéficiera de la plus faible ancienneté dans le Groupe sera celui concerné par le licenciement.

Puis en cas de niveau d'ancienneté identique, c'est le critère de l'âge qui sera retenu.

L'application des critères d'ordre s'effectuera selon les modalités fixées ci-dessous.

Pour rappel, les critères visés ci-dessous sont appréciés à la date de validation de l'accord collectif par la DREETS.

Critères	Pondération	
Age	Moins de 30 ans	5 points
	De 30 à 35 ans	10 points
	De 35 à 39 ans	15 points
	De 40 à 44 ans	20 points
	De 45 à 49 ans	25 points
	De 50 à 54 ans	30 points
	55 ans et plus	40 points
Situations particulières	Salarié handicapé	30 points
Ancienneté	Ancienneté < 5 ans	5 points

FR TS SR MC

	5 ans ≥ ancienneté < 10 ans	10 points
	10 ans ≥ ancienneté < 15 ans	15 points
	15 ans ≥ ancienneté < 20 ans	20 points
	20 ans ≥ ancienneté < 25 ans	25 points
	25 ans ≥ ancienneté < 30 ans	30 points
	30 ans ≥ ancienneté < 35 ans	35 points
	Ancienneté ≥ 35 ans	40 points
Charges de famille	1 personne à charge fiscalement	10 points
	2 personnes à charge fiscalement	15 points
	3 personnes à charge fiscalement	20 points
	4 personnes à charge fiscalement et plus	25 points
	Personne à charge en situation de handicap, majoration de :	20 points
Situation de famille	Si parent isolé, majoration de :	5 points
	Conjoint au sein de Conforama	10 points
Qualités Professionnelles	**Evaluation annuelle au cours des années civiles 2022 et 2023 :**	
	Le nombre de points obtenus lors de l'entretien d'évaluation au titre d'une année civile est une moyenne calculée en additionnant le total des points obtenus, divisé par le nombre d'items évalués.	
	Si un item n'a pas été évalué, il est écarté du calcul de la moyenne.	
	Si un salarié n'a pas été évalué, ou si aucun item n'a été évalué, le salarié recevra le nombre de points moyens de l'ensemble des salariés évalués de sa catégorie professionnelle.	
	Est en dessous des attentes	1 point
	Est partiellement au niveau des attentes	2 points
	Est au niveau attendu	3 points
	Dépasse le niveau attendu	4 points

FT

SR

MC

Les situations particulières :

Les situations suivantes donnent lieu à l'attribution de points sous réserve de la communication de ces informations et de la transmission du justificatif correspondant par le salarié à la Direction de l'entreprise :

- travailleurs handicapés ;
- salariés ayant à sa charge une ou plusieurs personnes handicapées (salarié bénéficiaire de l'allocation d'éducation spéciale au titre d'un ou plusieurs enfants handicapés ou adulte bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés).

Pour apprécier le nombre d'enfants à charge, il est précisé que sont pris en compte (le), (les) enfant(s) rattachés au foyer fiscal du salarié concerné au moment de l'application des critères ou faisant l'objet d'une pension alimentaire versée par le salarié.

Pour apprécier le nombre d'ascendant à charge, il est précisé que seul est pris en compte, le ou les ascendants rattachés au foyer fiscal du salarié concerné au moment de l'application des critères.

FR 75

SR MC

Chapitre 3 - Catégories professionnelles concernées par les suppressions de postes

La catégorie professionnelle se définit comme un groupe de salariés qui exercent, au sein de l'entreprise, des fonctions de même nature supposant notamment une formation professionnelle commune.

En application des articles L1233-30 2° et L1233-24-1 du Code du travail, les parties conviennent de retenir les catégories professionnelles sur le périmètre de la zone géographique d'emploi numéro 8421-Lyon.

Dans une démarche explicative et compte tenu de la volonté de rechercher un accord avec les organisations syndicales sur le périmètre d'appréciation des catégories professionnelles, sont détaillés ci-après d'une part les catégories sur le seul périmètre de Saint Georges d'Esperanche et d'autre part, sur le périmètre de la zone d'emploi.

Il existe, au sein de la Société Conforama France, un certain nombre de libellés d'emplois figurant sur les bulletins de paie de ses salariés. Pour autant, certains libellés correspondent à la même catégorie d'emploi.

Pour rappel, tel que précisé au Chapitre 2, les critères d'ordre de licenciement doivent légalement s'apprécier au sein d'une même catégorie professionnelle, sur la zone géographique d'emploi composée :

- du site de Saint Georges d'Espéranche ;
- et des magasins de Conforama France situés à :
  - Chasse-sur-Rhône (code officiel géographique 38087)
  - Caluire-et-Cuire (code officiel géographique 69034)
  - Champagne au Mont d'or (code officiel géographique 69040)
  - Saint-Priest (code officiel géographique 69290).

Après analyse, les parties conviennent que seules les catégories professionnelles impactées sont celles identifiées sur le site de Saint Georges d'Espéranche, comme cela résulte des tableaux ci-dessous.

SR FN

MC

- Sur le périmètre de Saint Georges d'Espéranche :

Société (Libellé)	Activité	catégorie pro	Emploi-repère (Libellé)	PLATEFORME LOGISTIQUE	SIEGE CONFORAMA FRANCE	CENTRE NATIONAL COMPIEGNE	Total général
CONFORAMA FRANCE SA	exploitation du site	AGENT ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE ADMINIST QUALIFIÉ	1			1
		CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	1			1
		CHARGE(E) DE MISSION RH	CHARGE(E) DE MISSION RH	1			1
		CHEF DE QUAI	CHEF DE QUAI	18			18
		DIRECTEUR ÉTABLISSEMENT	DIRECTEUR ÉTABLISSEMENT	1			1
		GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES de site	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT	1			1
			GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDIS	5			5
		MAGASINIER SUPPLY	CHEF D'EQUIPE DEPOT	1			1
			MAGASINIER	44			44
		RESPONSABLE DE SERVICE exploitation	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	5			5
		RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	1			1
		TECHNICIEN QUALITÉ	TECHNICIEN QUALITÉ	1			1
	Total exploitation du site			**80**			**80**
	fonctions transverses	AGENT ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE ADMINIST QUALIFIÉ	5			5
		GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES transport	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDIS	6			6
		ORGANISATEUR	ORGANISATEUR	2			2
		RESP RESSOURCES HUMAINES	RESP RESSOURCES HUMAINES		1		1
		RESPONSABLE DE SERVICE	RESPONSABLE DE SERVICE	2			2
		RESPONSABLE DE SERVICE transverse	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	3			3
	Total fonctions transverses			**18**	**1**		**19**
	SAV	AGENT ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF		1		1
		MAGASINIER	MAGASINIER	3			3
		ORGANISATEUR	ORGANISATEUR		1		1
		RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE			3	3
		RESPONSABLE EXPLOITATION	RESPONSABLE EXPLOITATION		1		1
		RESPONSABLE TECHNIQUE	RESPONSABLE TECHNIQUE	2			2
	Total SAV			**5**	**3**	**3**	**11**
Total CONFORAMA FRANCE SA		*19*	*22*	**103**	**4**	**3**	**110**

SR

FR

MC

25

Le détail des emplois correspondant à chaque catégorie professionnelle est listé ci-après :

Société (Libellé)	catégorie pro	Emploi-repère (Libellé)	PLATEFORME LOGISTIQUE	SIEGE CONFORAMA FRANCE	CENTRE NATIONAL COMPIEGNE	Total général
CONFORAMA FRANCE SA	AGENT ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE ADMINIST QUALIFIÉ	6			6
		GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF		1		1
	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	1			1
	CHARGE(E) DE MISSION RH	CHARGE(E) DE MISSION RH	1			1
	CHEF DE QUAI	CHEF DE QUAI	18			18
	DIRECTEUR ÉTABLISSEMENT	DIRECTEUR ÉTABLISSEMENT	1			1
	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES de site	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT	1			1
		GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDIS	5			5
	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES transport	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDIS	6			6
	MAGASINIER	MAGASINIER	3			3
	MAGASINIER SUPPLY	CHEF D'EQUIPE DEPOT	1			1
		MAGASINIER	44			44
	ORGANISATEUR	ORGANISATEUR	2	1		3
	RESP RESSOURCES HUMAINES	RESP RESSOURCES HUMAINES		1		1
	RESPONSABLE DE SERVICE	RESPONSABLE DE SERVICE	2			2
	RESPONSABLE DE SERVICE exploitation	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	5			5
	RESPONSABLE DE SERVICE transverse	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	3			3
	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE			3	3
	RESPONSABLE EXPLOITATION	RESPONSABLE EXPLOITATION		1		1
	RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	1			1
	RESPONSABLE TECHNIQUE	RESPONSABLE TECHNIQUE	2			2
	TECHNICIEN QUALITÉ	TECHNICIEN QUALITÉ	1			1
Total CONFORAMA FRANCE	19	22	103	4	3	110

Sur le périmètre la zone géographique d'emploi (+ magasins)

Société (Libelle)	catégorie pro	Emploi-repère (Libelle)	PLATEFORME LOGISTIQUE	SIEGE CONFORAMA FRANCE	CENTRE NATIONAL COMPIEGNE	CONFORAMA CALUIRE	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CONFORAMA CHASSE SUR RHONE	CONFORAMA SAINT-PRIEST	Total général
CONFORAMA FRANCE SA	ADJOINT(E) RESPONSABLE DE RAYON	ADJOINT(E) RESPONSABLE DE RAYON							3	3
	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT							1	1
	AGENT ADMINISTRATIF	GESTIONNAIRE ADMINIST QUALIFIE	6							6
		GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF		1						1
	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	1							1
	CHARGE(E) DE MISSION RH	CHARGE(E) DE MISSION RH	1							1
	CHEF DE GROUPE	CHEF DE GROUPE							1	1
	CHEF DE QUAI	CHEF DE QUAI	18							18
	COMPTABLE	COMPTABLE							1	1
		COMPTABLE CONFIRME(E)							1	1
	DIRECTEUR DE MAGASIN	DIRECTEUR DE MAGASIN				1	1	1	1	4
	DIRECTEUR ETABLISSEMENT	DIRECTEUR ETABLISSEMENT	1							1
	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT	1							1
		GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES	5							5
	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES	GESTIONNAIRE DE FLUX DE MARCHANDISES	6							6
	HOTE(SSE) / HOTE(S)	HOTE DE CAISSE ET/OU SERV QUALIFIE				3	2	3	7	15
		HOTE DE CAISSE ET/OU SERVICES				5	3	3	10	21
	MAGASINIER	MAGASINIER	3			9	6	2	10	30
		MAGASINIER PIECES DETACHEES						1		1
	MAGASINIER SUPPLY	CHEF D'EQUIPE DEPOT	1							1
		MAGASINIER	44							44
	MONTEUR MEUBLE	EBENISTE				1			1	2
	ORGANISATEUR	ORGANISATEUR	2	1						3
	RESP ADMINISTRATIF ET COMPTABL	RESP ADMINISTRATIF ET COMPTABL				1		1	1	3
	RESP RESSOURCES HUMAINES	RESP RESSOURCES HUMAINES		1						1
	RESPONSABLE DE DEPOT	RESPONSABLE DE DEPOT				1	1	1	1	4
	RESPONSABLE DE RAYON	RESPONSABLE DE RAYON				2	3	3	2	10
	RESPONSABLE DE SERVICE	RESPONSABLE DE SERVICE	2							2
	RESPONSABLE DE SERVICE exploitation	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	5							5
	RESPONSABLE DE SERVICE transverse	RESPONSABLE FLUX DE MARCHANDISES	3							3
	RESPONSABLE D'EQUIPE SAV	RESPONSABLE D'EQUIPE SAV							1	1
	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE			3					3
	RESPONSABLE EXPLOITATION	RESPONSABLE EXPLOITATION		1						1
	RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	RESPONSABLE QUALITE PROCESSUS	1							1
	RESPONSABLE SAV	RESPONSABLE SAV				1				1
	RESPONSABLE TECHNIQUE	RESPONSABLE TECHNIQUE	2							2
	TECHNICIEN QUALITE	TECHNICIEN QUALITE	1							1
	VENDEUR(SE)	VENDEUR				5	2	5	11	23
		VENDEUR(SE) QUALIFIE(E)				4	5	5	9	23
		VENDEUR(SE) TRES QUALIFIE(E)				3	3	1	15	22
Total CONFORAMA FRANCE	32	49	103	4	3	36	26	26	76	274

SR FA MC SZ

Les 80 postes visés par une suppression sur un effectif total de 110 salariés, sont détaillés dans le tableau page 9 dans la partie « exploitation du site ».

Au 30 novembre 2023, les 7 salariés exerçant leur activité sur le site de Tournan sont exclus des données contenues dans les tableaux ci-dessus.

Sur un effectif CDI total au niveau de Conforama France de 5 683 salariés au 30 novembre 2023.

L'ensemble des catégories professionnelles de la Société sont visées en annexe.

SR FT

MC

Chapitre 4 - Calendrier prévisionnel des départs envisagés

Le présent accord s'applique aux salariés affectés au site de Saint Georges d'Espéranche dont la fermeture est envisagée.

Au préalable, il est rappelé que la décision ultime de licenciement pour motif économique n'est notifiée qu'après épuisement des recherches menées pour reclasser les salariés.

Les notifications de licenciements devraient intervenir à compter de mi-juin 2024.

Concernant les salariés en situations particulières listées ci-dessous, des modalités particulières seront prises :

- Salariés en congé parental d'éducation :

Le congé parental d'éducation en cours ne constituera pas un obstacle à l'application de la mesure de licenciement pour motif économique.

- Salariés absents en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle :

La notification du licenciement d'un salarié arrêté en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle sera reportée à l'issue de la période de suspension de son contrat de travail. Si, à la reprise du salarié, le poste de travail a été supprimé, le salarié sera dispensé d'activité pendant la période de recherche de reclassement.

- Salariés absents en raison d'un arrêt maladie :

L'arrêt maladie en cours ne constituera pas un obstacle à l'application de la mesure de licenciement pour motif économique.

- Salariées en état de grossesse ou en congé d'adoption :

La notification du licenciement de la salariée en état de grossesse médicalement constaté sera reportée à l'issue de la période légale de protection, c'est-à-dire dix semaines après le terme du congé de maternité ou d'adoption. Si, à la reprise de la salariée, son poste a été supprimé, la salariée sera dispensée d'activité pendant la période de recherche de reclassement.

- Jeunes pères ayant un enfant né depuis moins de 10 semaines :

La notification du licenciement du jeune père sera reportée à l'issue d'une période de 10 semaines suivant la naissance de l'enfant.

SR FA MC

- Salariés sous contrat à durée déterminée :

Les salariés sous contrat à durée déterminée ne seront pas concernés par le projet de licenciement collectif, et ne bénéficieront donc pas des mesures du présent document. Les contrats prendront donc fin à l'échéance du terme prévu contractuellement. Le salarié bénéficiera alors d'une indemnité d'un montant équivalent aux salaires qu'il aurait perçus jusqu'au terme de son contrat. Le versement de l'indemnité de précarité d'emploi ne sera pas remis en cause.

- Salariés protégés :

Le licenciement des salariés exerçant un mandat de représentant du personnel ne pourra intervenir qu'après :

  - convocation et entretien préalable au licenciement ;
  - consultation éventuelle du CSE d'Etablissement sur la mesure envisagée selon le mandat exercé ;
  - autorisation administrative de licenciement.

SR FT

MC

Chapitre 5 - Dispositifs d'information et d'accompagnement des salariés

5.1. Information collective des salariés

Une information collective des salariés concernés par la fermeture sera organisée sur les différentes mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi prévu par le présent accord, dans le respect des prérogatives dévolues aux Instances Représentatives du personnel de Conforama France.

Ces réunions d'information seront effectuées au niveau du site, et seront animées par la RH et la Direction Opérationnelle.

L'ensemble des salariés aura ainsi l'opportunité de mieux comprendre les mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre des mesures de reclassement interne ou externe ainsi que les missions de l'Espace Information Conseil puis de celles de l'Espace Mobilité Emploi rappelées ci-dessous.

En outre, dès l'obtention de la validation du présent accord par la DREETS, les salariés seront individuellement informés par écrit de leur situation :

- les salariés qui seront directement concernés par le projet de licenciement seront alors informés, d'une part, des mesures mises en œuvre pour favoriser leur reclassement et, d'autre part, du dispositif du congé de reclassement ;

- les salariés qui ne seront pas directement concernés par le projet de licenciement seront quant à eux informés du dispositif consistant à relocaliser leur lieu d'activité à proximité.

5.2. Accompagnement individuel des salariés

5.2.1. Espace d'Information Conseil (EIC)

Afin de permettre aux salariés de l'entreprise concernés de bénéficier d'un dispositif de conseils, il est proposé, au plus tard après avis du CSEC du 18 mars 2024, de mettre en place un Espace d'Information Conseil géré par un Cabinet extérieur spécialisé (« cabinet de reclassement »). Dans l'intérêt des collaborateurs impactés, il sera proposé, dès la première réunion du 18 janvier 2024, d'ouvrir par anticipation l'Espace d'Information Conseil.

Le nombre de permanences sera adapté au nombre de salariés souhaitant bénéficier de ces prestations.

25

FR

SR

MG

Les consultants de l'Espace d'Information Conseil auront pour mission principale d'écouter, d'informer, de rassurer, de conseiller et d'aider les salariés à se projeter sur leur repositionnement professionnel.

A cet effet, leurs missions s'articuleront autour des actions suivantes :

- informer et expliquer à chaque salarié les dispositifs mis en œuvre (calendrier, étapes,…) ;
- écouter le salarié et lui permettre d'exprimer ses attentes et d'exposer ses craintes ;
- prendre en compte les situations, les contraintes et les souhaits de chacun ;
- rassurer et conseiller sur les possibilités qui se présentent aux salariés ;
- donner une vision claire et objective du marché de l'emploi : étude du bassin, métiers en tension et offres d'emploi pour rassurer et donner de la visibilité ;
- avoir de la visibilité sur les passerelles de son métier, avec ou sans formation ;
- être force de proposition pour aider le salarié à se projeter dans un nouveau projet : analyse des transferts de compétences et mise en œuvre de passerelles ;
- aider le salarié dans sa réflexion en travaillant sur ses atouts et en réduisant les freins ;
- si besoin, réaliser un bilan professionnel, un bilan entrepreneurial ou un bilan retraite.

Différentes modalités seront proposées :

- des réunions d'informations collectives dans nos locaux afin de présenter les dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en place d'une Hotline (Numéro Vert gratuit) pour la prise du 1er RDV afin de :
    - garantir un premier niveau d'orientation immédiat pour tous les collaborateurs ;
    - répondre aux demandes d'informations générales et modalités pratiques ;
    - assurer la prise de RDV avec un consultant local, en présentiel (ou distanciel si choix du salarié) ;
- des entretiens de diagnostic individuels pour :
    - écouter le salarié : ses craintes, ses freins, ses questions,… ;
    - échanger sur les idées, les motivations et les appétences ;
    - accompagner la réflexion vers un projet professionnel et apporter une aide et un conseil adapté) ;
    - anticiper la construction de projets de mobilité externe : emploi / reconversion /création.

Ces démarches sont individuelles, basées sur le volontariat de chacun et la confidentialité des échanges.

SR FT
MC

Les entretiens individuels avec l'Espace Information Conseil (EIC) sont organisés, sur le temps de travail. Ces entretiens sont intégrés dans le planning du collaborateur après validation par le manager.
Ces entretiens peuvent également être organisés hors temps de travail si le salarié le souhaite.

À compter de la notification des licenciements, l'Espace d'Information Conseil deviendra l'Espace Mobilité.

5.2.2. Espace Mobilité

Pour accompagner les salariés, il est prévu de mettre en œuvre un Espace Mobilité – EM (aussi appelée « *Antenne Emploi* »). L'action de l'Antenne Emploi s'inscrira dans le prolongement de celle de l'Espace d'Information Conseil dès la notification des licenciements.

L'EM sera chargé d'accompagner les salariés de l'entreprise dans le cadre de la mise en œuvre du présent document. L'accès à l'EM reposera sur le volontariat. Dans le cadre de leur mission, les conseillers conserveront confidentielles les informations à caractère privé communiquées par les salariés.

L'EM sera chargé d'accompagner chaque salarié dans le cadre de son repositionnement professionnel à compter de la notification individuelle de son licenciement et notamment dans le cadre du congé de reclassement.

75

SR FA

MC

Chapitre 6 - Reclassement interne et Reclassement sur l'Alliance avec les mesures d'accompagnement

6.1. Priorité donnée au reclassement interne

6.1.1. Définition du reclassement interne

Le reclassement interne s'entend par le reclassement au sein d'un autre établissement de la Société ou d'une autre société détenue par Mobilux Confo SAS France.

Tout reclassement interne sur le périmètre susvisé s'effectuera avec une reprise totale de l'ancienneté acquise au sein de la Société mais aussi au sein d'une éventuelle autre Société du Groupe dans laquelle le salarié a pu travailler précédemment.

Le reclassement interne s'effectuera à groupe niveau équivalent pour un niveau d'expérience similaire sur une même filière métier. En cas de changement de filière métier, le salarié bénéficiera des dispositions prévues par l'accord de classification en vigueur.

6.1.2. Salariés concernés par le reclassement interne

Il est précisé que les propositions de reclassement interne concernent tous les salariés de l'établissement de Saint Georges d'Espéranche qui sont impactés.

6.1.3. Rôle de la cellule de reclassement

La cellule de reclassement est composée du service RH de la Société et du cabinet de reclassement. Elle aura pour mission :

- de communiquer auprès des salariés concernés sur les différents postes à pourvoir ;
- en lien avec les Directions RH au niveau des régions, d'afficher l'ensemble des postes disponibles ;
- de proposer aux salariés les possibilités de reclassement correspondant à leur qualification ;
- d'analyser les candidatures et d'organiser les entretiens ;
- d'apporter les précisions nécessaires aux salariés concernés.

6.1.4. Recueil des aspirations professionnelles des salariés

Avant toute recherche de solution personnalisée de reclassement, la cellule de reclassement aura pris soin de demander aux salariés d'actualiser leur CV et de recueillir leurs aspirations professionnelles mais aussi leurs souhaits de mobilité géographique.

SR FT

MC

6.2. Conditions de mise en œuvre du reclassement interne

6.2.1. Candidatures spontanées : recueil de l'intérêt des salariés pour les postes à pourvoir

Le salarié intéressé par un poste à pourvoir devra informer la cellule de reclassement de sa candidature.

Il lui sera alors demandé de fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation. Pour l'élaboration de ces documents, il pourra faire appel à la cellule de reclassement.
Dans un délai de cinq (5) jours ouvrables, la cellule de reclassement s'engage à transmettre le dossier à la personne en charge du recrutement, à savoir le Directeur de l'établissement et/ou le Responsable des ressources humaines.

Après étude des candidatures et en cas d'accord entre les parties, une proposition ferme de reclassement sera formalisée par écrit dans le cadre d'un courrier recommandé avec accusé de réception. L'ancienneté acquise du salarié sera maintenue.

Si le salarié est reclassé sur un poste situé dans le périmètre de Conforama France, il conservera sa Prime de Fin d'Année (PFA), qui continuera à lui être versée en application des dispositions conventionnelles.

Si le salarié est reclassé dans un magasin Conforama porté par une autre société appartenant au périmètre de Mobilux Confo SAS France qui n'appliquerait pas cette Prime de Fin d'Année (PFA), celle-ci sera réintégrée sous forme d'indemnité différentielle mensuelle, sur la base d'1/12ème du montant de la dernière PFA perçue.

6.2.2. Offres effectuées par la Direction

Offres personnalisées

A compter de la validation de l'accord collectif par ~~de~~ la DREETS, les salariés seront informés individuellement du projet de suppression de leur poste et conformément aux obligations légales, ils seront destinataires d'offres de reclassement personnalisées sur des postes :

- tout d'abord, de même catégorie d'emploi (correspondant à la qualification et aux compétences du salarié concerné) au sein de Conforama France et de l'Alliance ;
- à défaut, de catégorie d'emploi inférieure, avec l'accord expresse du salarié concerné.

Toute proposition de reclassement prendra en considération les souhaits exprimés par le salarié comme précédemment indiqué.

75

SR FR

ML

Accès à la bourse à l'emploi

Les parties conviennent également de diffuser, à l'ensemble des salariés concernés, une liste de postes disponibles sur lesquels les salariés peuvent se positionner.

Les parties considèrent que l'ensemble des postes (de catégorie d'emploi équivalent) prévus dans ~~son~~ l'organisation de l'entreprise peut être efficacement pourvu par les salariés aujourd'hui en poste au sein de la Société.

Elles entendent donc favoriser le reclassement interne en proposant prioritairement aux salariés concernés par une suppression de poste, les postes vacants lors de la mise en place du présent Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Ce n'est que si le poste reste vacant à l'issue des propositions de reclassement refusées que la Société pourra, le cas échéant, proposer ce poste à l'extérieur.

La liste des postes disponibles à date figure en annexe.

6.2.2.1. Forme de la communication des propositions

Les offres individualisées de reclassement seront adressées par courrier recommandé avec accusé de réception et par courriel.

Outre, les offres personnalisées, les salariés auront également accès à l'ensemble des postes par la consultation des emplois vacants sur la bourse à l'emploi. La liste de postes disponibles sera affichée sur l'intranet de l'entreprise et également affichée dans les locaux de Saint Georges d'Espéranche. Cette liste sera actualisée toutes les 3 semaines à compter du 18 janvier 2024.

6.2.2.2. Mentions précisées dans ces offres

Les offres personnalisées et la liste de postes disponibles mentionneront les éléments d'information essentiels pour les salariés bénéficiaires conformément à l'article D1233-2-1 du code du travail, dont notamment :

- la durée du contrat ;
- la nature du contrat de travail ;
- l'intitulé du poste et son descriptif ;
- le nom de l'employeur ;
- la localisation du poste ;
- la classification du poste ;

SR FT MC

- les éléments constitutifs de la rémunération et son niveau de rémunération ;
- le temps de travail ;
- la date de prise de poste ;
- le cas échéant, des aspects spécifiques à connaître.

6.2.2.3. Délai de réflexion

Les salariés bénéficieront d'un délai de réponse de 15 jours calendaires à compter de la date de première présentation du courrier recommandé, si le nouveau poste fait partie de la même catégorie socioprofessionnelle. Dans le cas inverse, le délai est porté à 30 jours.

6.2.2.4. Réponse au délai de réflexion

Les salariés devront répondre à cette proposition au service RH à l'adresse du site de Saint Georges d'Espéranche :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception ;
- soit par lettre remise en main propre contre décharge au service RH.

Ou par mail avec accusé de réception auprès d'une boîte mail spécifiquement créée.

Le salarié aura alors le choix :

- D'accepter l'offre : il bénéficiera alors des aides en faveur de la mobilité interne et de la mobilité Alliance ;

- De refuser l'offre : il bénéficiera alors des mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. D'autres offres, s'il y en a, pourront lui être présentées jusqu'à sa date de notification du licenciement et il pourra également consulter les offres d'emploi disponibles sur la bourse à l'emploi.

A défaut de réponse sous la forme et dans le délai précité, le salarié sera réputé avoir refusé la ou les proposition(s) de reclassement.

 75

SR FR

ML

6.2.2.5. Pluralité de candidatures sur le même poste

Dans le cas de pluralité de candidatures sur un même poste proposé dans le cadre du reclassement interne, le poste sera attribué au candidat ayant obtenu le nombre de points le plus important en application des critères de départage définis ci-dessous :

Critères	Pondération	
Situations particulières	Salarié handicapé	4 points
Ancienneté	Ancienneté < 10 ans	1 point
	10 ans ≥ ancienneté < 20 ans	3 points
	Ancienneté > 20 ans	6 points
Nombre de personnes à charge*	1 personne à charge	2 points
	2 personnes à charge	4 points
	3 personnes ou plus à charge	6 points

*Attribution automatique de 2 points supplémentaires pour les salariés qui ont une personne à charge atteinte d'un handicap.

En cas de nombre de points identique, le poste est attribué au candidat le plus âgé.

6.3. Reclassement au sein de l'Alliance

6.3.1. Identification des postes proposés au sein de l'Alliance

Pour rappel, le rachat de Conforama France par le Groupe Mobilux en 2020 s'est accompagné de la création d'un organe ad hoc de réflexion et de discussion entre les enseignes BUT et Conforama dénommée l'Alliance.

Selon cette organisation, BUT et Conforama demeurent des sociétés indépendantes détenues par un actionnaire commun, Mobilux, avec des identités, des stratégies commerciales et de distribution différentiée.

L'objectif de l'Alliance est de renforcer la compétitivité des deux enseignes, assurer leur bonne collaboration sur des sujets majeurs et enfin constituer un socle robuste face à la concurrence des pure players et des distributeurs internationaux.

Plus de deux ans après sa création, l'Alliance But - Conforama dispose des actifs pour devenir le leader de l'équipement de la maison avec :

- un réseau dense de 450 magasins ;
- des moyens logistiques importants ;
- 324 millions de visiteurs en 2022 (web et magasins).

SR FM

MC

Afin de faciliter le reclassement, Conforama France a obtenu que des offres de reclassement soient proposées sur le périmètre de l'Alliance.

Les postes suivants en contrat à durée indéterminée seront donc susceptibles d'être proposés :

Pôle logistique de Mer (Bauer + Saint Exupéry + Dupeyron)
L'ensemble des projections de recrutements concernent uniquement sur le site de Dupeyron.

MER - métiers	***Actuel***	***Cible***	**Projection recrutements**
Réception	31	38	+7
Préparation	42	81	+39
Expédition	28	29	+1
Administratif	26	33	+7
Total	**127**	**181**	**+54**

Pôle logistique de Lyon (Pusignan + Janneyrias)
L'ensemble des projections de recrutements concernent uniquement sur le site de Janneyrias.

LYON - Métiers	***Actuel***	***Cible***	**Projection recrutements**
Caristes Polyvalents	8	13	+5
Réception	25	25	+0
Préparation	30	39	+9
Expédition	28	30	+2
Administratif	30	30	+0
Total	**121**	**137**	**+16**

6.3.2. Procédure de reclassement au sein des postes de l'Alliance

Le reclassement des salariés de l'établissement de Saint Georges d'Espéranche au sein des postes de l'Alliance (listés ci-dessous) supposera la conclusion d'une convention tripartite de transfert signée entre :

- l'employeur d'origine, à savoir Conforama France ;
- l'employeur d'accueil, à savoir l'entité incluse dans l'Alliance ;
- le salarié concerné.

 75

SR FA

MC

Cette convention tripartite de transfert traitera des diverses questions à la date du reclassement (par exemple, reprise de l'ancienneté, sort des congés payés, …).

La convention tripartite de transfert sera également complétée par la conclusion d'un nouveau contrat de travail au sein de l'entité d'accueil.

Dans ce cadre, les salariés bénéficieront des dispositions prévues à l'article 6.5.3 ci-dessous.

En cas de pluralité de candidatures sur un même poste, le départage sera effectué conformément aux dispositions inscrites au point 6.2.2.5 ci-dessus.

6.4 Information des salariés sur les postes à pourvoir au sein de l'Alliance

La liste des postes à pourvoir au sein de l'Alliance sera utilisée pour permettre le reclassement.

Cette liste sera portée à la connaissance des salariés concernés :

- par courrier et/ou par mail ;
- par voie d'affichage sur des panneaux prévus à cet effet sur le site de Saint Georges d'Espéranche ;

La liste des postes disponibles à date figure en annexe.

6.5. Mesures générales d'accompagnement

6.5.1. Voyage de reconnaissance

Les salariés, ayant manifesté un intérêt pour un des postes de reclassement proposés par la Direction, auront la possibilité d'effectuer une visite d'une journée de l'établissement d'accueil. Ils devront en faire la demande à l'adresse mail créée à cette occasion.

Cette absence sera rémunérée : le salarié percevra la rémunération dont il aurait bénéficié s'il avait travaillé ce jour-là.

L'ensemble des frais inhérents à cette visite (frais kilométriques, ou frais de restauration) sera pris en charge par la Société selon les barèmes en vigueur au sein de l'Entreprise et sur justificatif.

Dans le cas où la distance entre le lieu du domicile du salarié et l'établissement concerné par la visite serait de plus de 300 kms aller, le salarié pourra bénéficier d'une prise en charge de ses frais d'hébergement d'une nuit maximum et des frais de restauration pour le soir selon les règles en vigueur.

TD

SR FT

MC

Dans tous les cas, la prise en charge des frais lié à ces déplacements sera plafonnée à 700 euros par salarié.

6.5.2. Période de découverte

L'objectif de cette période est de permettre au salarié d'apprécier le métier proposé et son nouvel environnement de travail.

Préalablement à son éventuelle mutation dans une Société du périmètre susvisé, le salarié pourra, le cas échéant et à sa demande, bénéficier d'une période dite « *de découverte* » ou d'adaptation d'une durée de :

- 15 jours si le nouveau poste fait partie de la même catégorie socioprofessionnelle ;
- 30 jours si le nouveau poste fait partie d'une catégorie socioprofessionnelle différente ;
- 45 jours si le salarié souhaite se repositionner sur un poste au sein de l'Alliance.

Pendant cette période, le salarié est mis à disposition de la Société au sein de laquelle il effectue sa période de découverte. Cette mise à disposition est formalisée par une convention de mise à disposition.

Pendant toute cette période et au plus tard 2 jours ouvrables avant le terme de la période, le salarié pourra, par écrit (par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge) adressée à la cellule de reclassement :

- confirmer la période de découverte ou ;
- mettre fin à la période de découverte.

S'il met fin à sa période de découverte, le salarié pourra bénéficier des autres mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (recherches de solutions de reclassement…).

Au terme de la période de découverte et à défaut de rétractation, le salarié se verra confirmer son affectation définitive sur le poste.

Pendant cette période, les frais liés aux déplacements (frais de repas et/ou d'hébergement) seront pris en charge par l'Entreprise selon le barème en vigueur.

A cela s'ajoute la prise en charge des indemnités kilométriques selon le barème kilométrique en vigueur, dans le cas où la distance entre le lieu du domicile du salarié et l'établissement concerné serait de plus de 60 km ou d'1h30 aller-retour.

 75

SR FR

MC

6.5.3. Rémunération après mutation définitive

A durée de travail identique, si le salaire de base (avant mutation) est inférieur au salaire de base dont le salarié bénéficiera dans son nouvel emploi, c'est ce salaire plus favorable qui s'applique.

Si, à l'inverse, le salaire de base (avant mutation) est supérieur au salaire de base après mutation, la Société s'engage à maintenir le salaire de base du salarié, à durée de travail identique, sous forme d'une indemnité temporaire équivalente à la perte constatée de façon à assurer 100 % de la différence entre l'ancien et le nouveau salaire de base pendant six mois et 80% de la différence entre l'ancien et le nouveau salaire pendant les six mois suivants.

6.5.4. Prime incitative au reclassement

Tout salarié ayant accepté un poste de reclassement au sein de l'une des entités du périmètre susvisé bénéficiera d'une prime d'un montant de 10 000 euros bruts.

Cette prime sera versée après deux mois de travail effectif sur le poste, y compris la période de découverte.

6.5.5. Aides en faveur de la mobilité géographique

6.5.5.1. Congé pour déménagement

Le salarié amené à déménager dans le cadre d'une prise de poste de reclassement bénéficie, à l'occasion de son déménagement, d'un congé rémunéré de 1 jour à prendre sur la période de déménagement effectif, conformément aux dispositions de l'article 38 de la CCN du négoce de l'ameublement.

S'ajoute à ce jour de déménagement le jour de congé pour mutation supplémentaire, accordé dans le cadre de la politique mobilité.

Enfin, dans le cadre du présent accord, les parties décident d'accorder un jour supplémentaire de congé pour déménagement aux salariés qui seraient amenés à déménager dans le cadre de l'acceptation d'une offre de reclassement au sein de l'une des entités du périmètre susvisé.

6.5.5.2. Prise en charge des frais de déménagement

Les parties entendent privilégier le maintien dans l'emploi en apportant un accompagnement financier aux salariés qui accepteraient un poste de reclassement interne ou de repositionnement sur l'Alliance nécessitant un déménagement.

SR FM

MC

Si le nouveau lieu de travail du salarié est éloigné de plus de 50 km ou 45 minutes (trajet aller) de son domicile actuel, les frais de déménagement des salariés seront pris en charge par la Société aux frais réels, sur présentation de trois devis, dans la limite du devis le moins élevé et réglé directement au prestataire. La prise en charge des frais est plafonnée à :

- 2 000 euros H T pour un salarié habitant seul,
- 2.500 euros H.T. pour un salarié habitant avec son conjoint.

Ce plafond est augmenté de 300 euros H.T. pour chaque personne à charge (hors conjoint) vivant au foyer du salarié.

Le déménagement devra intervenir, sous réserve que le salarié soit toujours dans les effectifs de la société au jour du déménagement, dans une période de :

- 6 mois à l'issue de la période de découverte,
- 9 mois à l'issue de la période de découverte en cas de scolarité des enfants ou d'un besoin d'accueil d'enfant en situation de handicap dument justifié.

6.5.5.3. Aide au logement en cas de déménagement

Dans l'attente de son déménagement aux conditions indiquées à l'article précédent, le salarié bénéficiera, sur fourniture de justificatifs, du remboursement par la Société de ses frais d'hôtel ou remboursement de son loyer supplémentaire, pendant 3 mois à compter de la prise de poste, dans la limite mensuelle de 1.000 euros H.T.

6.5.5.4. Aide à l'installation

A la suite d'un déménagement aux conditions indiquées à l'article 6.5.5.2, les frais liés à l'installation seront remboursés par la Société aux frais réels, dans la limite de 2 000 euros H.T, sur présentation de justificatifs. Cette somme sera majorée de 350 euros H.T par enfant à charge.

Les frais concernés sont les suivants :

- frais d'agence ;
- frais éventuels liés au transfert de compteurs d'électricité, gaz, eau ;
- diagnostics ;
- petits travaux d'intérieur ;
- frais de caution.

JS

SR FA

MC

Cette aide devra être demandée par le salarié concerné dans les 4 mois suivant son déménagement.

En supplément, le salarié bénéficiera du doublement du plafond de sa carte Confo Perso, dans le cadre de ses achats personnels.

6.5.5.5. Aide à la recherche d'un nouvel emploi pour le conjoint

Si le conjoint (marié, pacsé, concubin dûment justifié) du salarié devait quitter son emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois du fait de la mobilité géographique qu'implique le reclassement, il sera accompagné par le cabinet de reclassement au regard de son projet professionnel dans la limite d'un montant de 5 000 € H T.

6.6. Mesures d'accompagnement à la mobilité professionnelle

6.6.1. Les actions de formation d'adaptation

L'accès à un nouveau poste de travail peut être conditionné à la maîtrise de connaissances techniques et/ou de méthodes de travail spécifiques au poste ainsi qu'au renforcement des compétences.

L'entreprise prendra en charge les frais pédagogiques liés à ces formations dites d'adaptation rapide à la maitrise du nouveau poste.

6.6.2. Modalités de mise en œuvre des dispositifs de formation

Les salariés souhaitant bénéficier d'une formation d'adaptation devront s'adresser à la cellule de reclassement et/ou au service RH.

Afin que la mise en œuvre des actions de formation soit parfaitement adaptée à la situation personnelle de chaque salarié concerné, chaque action spécifique de formation devra avoir été validée au préalable par la cellule de reclassement, tant concernant son contenu que le budget alloué.

6.7. Financement des actions de formation

Les frais pédagogiques afférents à ces formations (hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement remboursés dans la limite des barèmes de la procédure applicable au sein de Conforama France et sur présentation du justificatif de présence à la formation) seront pris en charge par la Société :

- dans la limite de 300 heures pour les salariés souhaitant se repositionner sur une même catégorie professionnelle ;
- dans la limite de 6 000 € H T pour les salariés souhaitant se repositionner sur une catégorie professionnelle différente ;

Pendant la période de formation, la rémunération du salarié sera maintenue.

SR FA MC

Chapitre 7 - Mesures destinées à favoriser le reclassement externe

Pour les collaborateurs faisant l'objet d'une notification de licenciement, les mesures ci-dessous leur seront applicables.

7.1. Congé de reclassement

7.1.1. Objectif et champ d'application du congé de reclassement

7.1.1.1. Objectif du congé de reclassement

L'objectif du congé de reclassement est de faciliter le reclassement externe des bénéficiaires par l'accès aux prestations d'un cabinet de reclassement les accompagnant dans leurs démarches de recherche d'emploi et en facilitant leur accès à des actions de formation ou de validation des acquis de l'expérience si celles-ci doivent permettre leur reclassement.

7.1.1.2. Bénéficiaires du congé de reclassement

Sont concernés par le congé de reclassement, les salariés qui ont été licenciés pour motif économique malgré l'activation de tous les dispositifs destinés à éviter leur licenciement, étant rappelé que la Société met tout en œuvre pour ne pas arriver à cette solution.

Les salariés dont le contrat de travail est suspendu à la date de la notification de leur licenciement pourront bénéficier du congé de reclassement au même titre que leurs collègues, sous réserve que ce congé prenne effet immédiatement à compter du délai de réponse de 15 jours dont ils disposent, au même titre que l'ensemble des autres salariés.

7.1.2. Proposition / acceptation du congé de reclassement

7.1.2.1. Forme de la proposition du congé de reclassement

Chaque salarié concerné se verra proposer le bénéfice du congé de reclassement dans la lettre de notification du licenciement pour motif économique.

7.1.2.2. Délai de réponse à la proposition du congé de reclassement

Chaque salarié disposera alors d'un délai de réponse de quinze jours calendaires à compter de la date de notification (première présentation par La Poste) de la lettre de licenciement pour faire connaître à l'employeur son accord par voie de courrier recommandé avec demande d'avis de réception ou par email.

Un bulletin d'adhésion sera joint à la lettre de notification afin de faciliter la réponse du salarié.

TS

FR

SR

MC

L'absence de réponse dans le délai de quinze jours sera assimilée à un refus.

Durant ce délai, le salarié aura la possibilité de solliciter l'EIC pour le placer dans les meilleures conditions au regard de la décision à prendre.

7.1.2.3. Conséquences de l'acceptation de la proposition du congé de reclassement

Début du congé de reclassement

En cas d'acceptation par le salarié du bénéfice du congé de reclassement, ce dernier débutera à l'expiration du délai de réponse de quinze jours.

Pendant ce délai de réflexion, le salarié sera alors dispensé d'activité au même titre que pendant son congé pour se consacrer à temps plein à la recherche d'un emploi en liaison avec le cabinet de reclassement.

Dispense de l'exécution du préavis

Le salarié sera alors dispensé de l'exécution de son préavis afin de lui permettre de se consacrer immédiatement à la recherche d'un nouvel emploi. Une indemnité compensatrice de préavis lui sera alors versée avant le versement de l'allocation de congé de reclassement.

En application de l'accord d'entreprise Conforama du 15 janvier 1989, les durées du préavis sont les suivantes :

Catégorie	Ancienneté	Durée du préavis
Employés	Inférieure à 2 ans	1 mois
	Supérieure ou égale à 2 ans	2 mois
Agents de maîtrise	NA	2 mois
Cadres	NA	3 mois

7.1.3. Durée du congé de reclassement

La durée du congé de reclassement sera de :

- 8 mois pour les salariés âgés de moins de 50 ans à la date de notification de leur licenciement ;
- 12 mois pour les salariés âgés d'au moins 50 ans et de moins de 57 ans à la date de notification de leur licenciement ;

TS

SR FA

MC

- 14 mois pour les salariés âgés d'au moins 57 ans et plus à la date de notification de leur licenciement.

Conformément à l'article L1233-71 du Code du travail, lorsque le salarié effectue une action de formation ou de validation des acquis de l'expérience, la durée du congé de reclassement ne peut pas être inférieure à la durée de ces actions dans la limite de 12 mois.

La durée du congé de reclassement pourra correspondre à celle de la formation longue de reconversion, quel que soit l'âge du salarié, dans la limite de 24 mois maximum. Cet allongement de la durée du congé de reclassement suppose que l'action de formation de reconversion soit menée jusqu'à son terme. Dans une telle hypothèse, la demande de formation longue de reconversion doit être présentée au cours de la première moitié de la durée initiale de son congé de reclassement.

Par ailleurs, si la formation est inférieure à 24 mois, le congé de reclassement s'arrêtera dès la fin de la formation, cette durée s'entend hors période de stage.

7.1.4. Rémunération pendant le congé de reclassement

Pendant la première partie du congé de reclassement, correspondant à la durée du préavis conventionnel de licenciement, le salarié percevra l'intégralité de sa rémunération et cotisera à l'ensemble des régimes obligatoires et complémentaires ainsi qu'à la mutuelle et différentes protections sociales propres à l'entreprise.

A l'issue de cette période, et jusqu'au terme du congé de reclassement, le salarié bénéficiera d'une allocation égale à 75 % du salaire brut de référence calculé sur la base des rémunérations des 12 mois de l'année civile 2023 sans pouvoir être inférieure à 85 % du SMIC brut.

Le salaire de référence sera calculé en prenant en considération l'ensemble des primes ayant le caractère de rémunération perçu par le salarié durant l'année civile 2023.

Cette allocation est exonérée de cotisations sociales à l'exception de la CSG et la CRDS.

Le salarié recevra chaque mois un bulletin de salaire.

TS

SR FT

MC

7.1.5. Protection sociale

Durant la période de congé de reclassement excédant le préavis, le bénéficiaire continuera à bénéficier :

- des prestations des régimes obligatoires d'assurance maladie, maternité, invalidité et décès de la Sécurité Sociale et de la validation de la période au titre de l'assurance vieillesse ;

- de la protection contre les accidents du travail survenus par le fait ou à l'occasion des actions favorisant son reclassement.

Les salariés bénéficieront du maintien de leur couverture frais soins de santé, surcomplémentaire le cas échéant, et la prévoyance à savoir des garanties et du taux de cotisation identiques à ceux en vigueur avant la rupture de leur contrat de travail, et ce pendant l'ensemble du congé de reclassement restant à accomplir au-delà du préavis.

La répartition du montant des cotisations demeurera inchangée, le prélèvement restera mensuel et s'imputera sur le salaire durant la période de préavis puis sur l'allocation de reclassement. Le prélèvement de la cotisation salariale apparaîtra sur le bulletin de salaire de chaque intéressé. Bien que les cotisations s'en trouvent minorées, les salariés concernés continueront de bénéficier des mêmes garanties, pendant cette période de maintien des régimes de prévoyance et santé en vigueur dans la société.

Une communication précise sur la protection sociale sera adressée aux salariés entrant dans le congé de reclassement afin qu'ils soient pleinement informés de leurs droits pendant et postérieurement au congé de reclassement.

Les salariés pourront, à l'issue du congé de reclassement, bénéficier de la portabilité des droits au régime frais de santé (mutuelle/prévoyance) à titre gracieux pendant une durée maximum de 12 mois, s'ils sont en mesure de justifier qu'ils bénéficient de l'allocation chômage pendant cette période.

SR FR 75
MC

7.1.6. Congés payés

La période du congé de reclassement correspondant au préavis conventionnel est prise en compte pour le calcul des droits à congés payés, la période excédant le préavis étant exclue.

7.1.7. Les obligations du bénéficiaire du congé de reclassement

7.1.7.1. La liste des obligations du bénéficiaire du congé de reclassement

Le salarié en congé de reclassement devra s'engager à réaliser un certain nombre de démarches (qui seront définies dans une Charte d'Engagement souscrite auprès du cabinet de reclassement), notamment de :

- participer systématiquement aux entretiens d'évaluation/orientation réalisés par le cabinet de reclassement ;

- participer aux actions de formation animées et/ou organisées par le cabinet de reclassement ;

- participer plus généralement aux actions organisées par le cabinet de reclassement dans le cadre du programme d'aide au reclassement : ateliers, entretiens avec le conseiller, positionnements sur les offres d'emploi ;

- mener personnellement une démarche active de recherche d'emploi en liaison avec le cabinet de reclassement, et le tenir régulièrement informé des résultats ;

- se présenter de manière « active » aux entretiens de recrutement ;

- participer pour la totalité de leur durée aux actions de formation validées par le cabinet de reclassement, et jugées nécessaires pour son reclassement ;

- participer à toute initiative proposée par le cabinet de reclassement qui pourrait être utile à son reclassement (ex : expérience formative en entreprise) ;

- tenir le cabinet de reclassement informé de toutes ses démarches autonomes de recherche active d'emploi (y compris celles réalisées sans son concours direct), et des résultats obtenus ;

- respecter les règles définies dans le cadre du règlement intérieur du cabinet de reclassement, concernant son fonctionnement pratique : horaires, locaux, comportement général…

7.1.7.2. Le non-respect des obligations du bénéficiaire du congé de reclassement

A l'exception d'absences dument justifiées (maladie, évènements familiaux ...), le bénéficiaire qui ne respectera pas les obligations rappelées à l'article précédent, seront réputés renoncer au bénéfice du congé de reclassement.

Dans ce cadre, la procédure suivante sera alors mise en œuvre :

- mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception de l'intéressé d'effectuer les actions ou de répondre aux convocations ;

- à défaut de suite donnée à cette mise en demeure dans le délai fixé, notification de la fin du congé de reclassement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Après examen du cas particulier, notamment par la Commission de suivi, le bénéficiaire pourrait se voir exclu du dispositif.

7.1.8. Suspension du congé de reclassement

7.1.8.1. Causes de suspension du congé de reclassement

Embauche en CDI au sein d'une autre entreprise

Dans le cadre d'une ou plusieurs embauches en CDI, le salarié pourra bénéficier de la suspension et du report de son congé de reclassement dans une limite maximale de 3 mois, dans le cas où la/les période(s) d'essai devrai(en)t être rompue(s).

Embauche temporaire pour le compte d'un autre employeur

Le congé de reclassement peut être suspendu pour une durée équivalente à la durée du contrat précaire lorsque le salarié effectue des périodes de travail pour le compte d'un autre employeur.

Ces périodes peuvent être effectuées :

- Soit en contrat à durée déterminée* ;
- Soit en contrat de travail temporaire*

* d'une durée supérieure ou égale à 6 mois renouvellement compris.

fA TS

SR MC

Dans ce cadre, la suspension et le report du congé de reclassement seront possibles dans une limite maximale de 3 mois.

7.1.8.2. Forme de la demande de la suspension du congé de reclassement

Dans les cas visés ci-dessus, le salarié devra en informer la Direction par tout moyen (notamment par l'intermédiaire de l'adresse mail dédiée qui sera créée à cet effet : pse-sge@conforama.fr), et confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception (à destination de la Siège et fonctions supports de la société Conforama France) accompagnée des justificatifs nécessaires (copie du contrat de travail).

Ils pourront bénéficier de l'aide de la cellule de reclassement pour réaliser leurs démarches.

7.1.8.3. Conséquences de la suspension du congé de reclassement

Suspension du versement de l'allocation et des obligations réciproques

Cette suspension entraînera l'interruption du versement de l'allocation le temps de cette suspension et des obligations réciproques ainsi que le report du terme du congé de reclassement sans que celui-ci ne puisse excéder 8, 12 ou 14 mois (en fonction de l'âge de l'intéressé) ou 24 mois en cas de formation de reconversion professionnelle longue durée à compter du point de départ du congé de reclassement.

Réintégration du salarié dans le dispositif du congé de reclassement

A la fin de ce contrat de travail, le salarié réintègrera le dispositif du congé de reclassement.

Si le nouveau contrat de travail se poursuit, il sera procédé à son solde de tout compte avec le bénéfice des indemnités prévues ci-après.

Incidences sur la couverture frais de santé et prévoyance

Durant la suspension du congé de reclassement, il sera possible pour le salarié de maintenir une couverture frais soins santé. Cependant, elle sera 100% à sa charge et selon le barème en vigueur.

Durant la suspension du congé de reclassement, il ne sera pas possible pour le salarié de maintenir une couverture prévoyance.

TS FK SR MC

7.1.9. Terme du congé de reclassement

7.1.9.1. Causes de l'arrivée à terme du congé de reclassement

Le congé de reclassement prend fin :

- soit parce que le congé arrive à son terme ;
- soit parce que le salarié a retrouvé un emploi dans le délai prévu ;
- soit parce que le salarié crée ou reprend une entreprise dans le délai prévu ;
- soit parce que le salarié suit une formation longue dépassant la durée du congé de reclassement ;
- soit parce que le salarié n'a pas rempli ses obligations ;
- soit à la demande expresse du salarié.

7.1.9.2. Conséquences d'arrivée du terme du congé de reclassement

Fin des liens juridiques entre les parties

Au terme du congé de reclassement, le lien juridique existant entre la Société employeur et le salarié cessera de produire l'ensemble de ses effets. Chaque salarié sera informé par écrit (courrier recommandé avec accusé de réception) du terme de son congé de reclassement.

Couverture santé et prévoyance

Le salarié sera également informé de ses droits en matière de couverture complémentaire santé et prévoyance, à savoir de la possibilité de bénéficier de la portabilité de ces droits pendant 12 mois et à l'issue de la portabilité, du dispositif dit « la loi Evin » (couverture frais de santé uniquement) sous réserve des évolutions règlementaires sur ce point.

Indemnisation

A la fin du congé de reclassement, le salarié percevra :

- l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement,
- le solde de congés payés et RTT éventuels qu'il n'aura pas pu prendre à compter son congé de reclassement,
- par exception le solde des congés qui n'auront pas été pris au 31 mai 2024,
- ainsi que l'indemnité supra-légale dans les termes prévus au présent document.

75

FA

SR

MC

Prise en charge par France Travail

A la fin du congé de reclassement et en l'absence de reclassement externe, le salarié sera pris en charge par France Travail à l'issue des délais de carence habituels.

7.2. Indemnité de licenciement

7.2.1. Indemnités à verser

Que les salariés concernés par une mesure de licenciement choisissent ou non d'adhérer au congé de reclassement, ils bénéficieront d'une indemnité de licenciement.

7.2.2. Montant de l'indemnité

Les salariés concernés percevront soit l'indemnité conventionnelle de licenciement soit l'indemnité légale de licenciement, en fonction du montant qui leur est le plus favorable.

7.2.2.1. Indemnité Conventionnelle

L'article 43 de la Convention collective applicable prévoit que le salarié lié par un contrat de travail à durée indéterminée et qui est licencié par son employeur, perçoit, hors la faute grave ou lourde, une indemnité de licenciement dans les conditions suivantes :

- le salarié doit avoir, à la date où le licenciement prend effet, au moins 1 an d'ancienneté ininterrompue au service du même employeur ;

- la rémunération brute servant de référence au calcul de l'indemnité de licenciement est le salaire brut mensuel moyen des 3 derniers mois ou des 12 derniers mois si ce calcul est plus favorable au salarié.

L'indemnité de licenciement est égale à un cinquième de mois de salaire par année révolue d'ancienneté, auquel s'ajoutent deux quinzièmes de mois par année au-delà de dix ans d'ancienneté.

7.2.2.2. Indemnité légale

L'indemnité de licenciement légale, conformément à l'article L1234-9 du Code du travail, sera versée aux salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée, faisant l'objet d'une procédure de licenciement, et comptant 8 mois d'ancienneté ininterrompus au service de l'entreprise.

TS

SR FT

ML

En application des articles R1234-1 et suivants du Code du travail, cette indemnité ne pourra être inférieure aux montants suivants :

- un quart de mois de salaire par année d'ancienneté pour les années jusqu'à dix ans ;
- un tiers de mois de salaire par année d'ancienneté pour les années à partir de dix ans.

Par année d'ancienneté, il est entendu chaque année de service dans l'entreprise, en tenant compte des mois de service accomplis au-delà des années pleines. En cas d'année incomplète, l'indemnité est calculée proportionnellement au nombre de mois complets.

L'ancienneté du salarié est calculée à partir de la date de rupture effective du contrat de travail, soit la date de fin du préavis, même inexécuté.

7.2.2.3. Assiette de calcul de l'indemnité légale de licenciement

Le salaire pris en compte pour le calcul de cette indemnité légale de licenciement sera, selon la formule la plus avantageuse pour le salarié :

- soit la moyenne mensuelle des douze derniers mois précédant la notification du licenciement, ou lorsque la durée de service du salarié sera inférieure à douze mois, la moyenne mensuelle de la rémunération de l'ensemble des mois précédant le licenciement ;
- soit le tiers des trois derniers mois. Toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, versée au salarié pendant cette période, ne sera prise en compte que dans la limite d'un montant calculé à due proportion.

L'ancienneté sera décomptée en années et au prorata du nombre de mois.

Conformément aux dispositions légales, l'indemnité de licenciement des salariés ayant été occupés à temps complet et à temps partiel dans la même entreprise sera calculée proportionnellement aux périodes d'emploi effectuées selon l'une et l'autre de ces deux modalités depuis leur entrée dans la Société.

Pour rappel, la période de congé de reclassement excédant le préavis n'est pas prise en compte pour la détermination de l'ancienneté du salarié servant de base de calcul à l'indemnité de licenciement.

SR FR MC

7.3. Indemnité de licenciement supra légale

Tout salarié licencié pour motif économique bénéficiera, en plus de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement, d'une indemnité dite « *supra légale* » égale à 2 900 € bruts par année d'ancienneté, avec un seuil à 15 000 € et un plafond à 92 000 €.

Pour les années incomplètes, elle sera calculée prorata temporis.

7.4. Prime de retour rapide à l'emploi

7.4.1. Principe

Cette mesure a pour objectif d'encourager l'initiative individuelle dans la recherche rapide d'un emploi salarié.

Tout salarié retrouvant un emploi en CDI dans le délai de la première moitié de son congé de reclassement, et qui sera confirmé dans son poste à l'issue de la période d'essai, bénéficiera d'une prime de retour rapide à l'emploi.

Dès que le salarié accepte un reclassement externe durant son congé de reclassement, il a le droit à l'indemnité brute avant cotisations sociales de retour rapide à l'emploi dans les conditions ci-dessous, venant majorer les indemnités de licenciement.

7.4.2. Montant

Le montant de cette prime correspondra à 50% du montant des allocations du congé de reclassement non perçues du fait de la sortie anticipée du congé de reclassement.

Cette prime sera versée sur présentation du contrat de travail après période d'essai éventuelle et/ou concluante.

Cette prime ne peut être octroyée qu'une seule fois : elle ne se cumule pas avec le dispositif d'aide à la création ou reprise d'entreprise.

Le versement de cette prime signifiera que le salarié a concrétisé son projet professionnel et qu'il ne pourra en aucun cas réintégrer le congé de reclassement.
A ce titre, il dégagera le cabinet de reclassement de son obligation de présentation d'offre valable d'emploi.

SR FR

MC

7.5. Aide à la création ou reprise d'entreprise

7.5.1. Bénéficiaires de l'aide à la création ou reprise d'entreprise

Les salariés, qui auront été licenciés et qui auront adhéré à la démarche d'accompagnement en vue de créer/reprendre une entreprise, pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique à la création/reprise d'entreprise.

Cet accompagnement peut se cumuler aux autres aides prévues au présent chapitre.

7.5.2. Assistance du cabinet de reclassement

Dans le cadre de cette mesure d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise, la mission du cabinet de reclassement est notamment la suivante :

- aider tout salarié qui présente un projet de création ou de reprise d'entreprise à réaliser son projet dans les meilleures conditions de fiabilité personnelles et professionnelles ;

- permettre à tout salarié de gagner du temps et de l'efficacité pour le montage de son dossier en lui facilitant l'accès au milieu professionnel concerné par son activité.

7.5.3. Aide financière

Les salariés qui créent ou reprennent une entreprise bénéficieront d'une aide d'un montant 15 000 € bruts, dont le paiement sera conditionné et payable en deux temps :

- un premier versement de 50% du montant au moment de la création ou de la reprise ;
- un deuxième versement du solde restant au terme de la première année d'exercice si l'entreprise créée ou reprise par le salarié exerce toujours son activité et ne fait pas l'objet, à cette échéance, d'une procédure de redressement judiciaire.

L'octroi de cette aide sera subordonné :

- à la preuve du lancement de l'activité et notamment l'ouverture d'un compte bancaire professionnel, déclaration auprès des administrations fiscales et sociales du début d'activité, de l'inscription au registre du commerce ou registre des métiers du salarié concerné, extrait K-bis, acte notarié ;
- à la présentation des justificatifs requis auprès du cabinet d'accompagnement.

75

SR FA

MC

Le second versement sera quant à lui subordonné à la présentation de justificatifs d'une activité réelle (déclaration de TVA ou demande de non-assujettissement à la TVA, copies de factures, copies des comptes sociaux de la société). Dans le cadre d'une société créée à l'étranger, une déclaration sur l'honneur attestant de l'activité réelle de la société sera exigée.

Cette aide financière ne peut être attribuée qu'une seule fois à un même salarié et pour un même projet.

Les aides visées au présent article ne seraient accordées dans les conditions prévues qu'après leur validation par la Direction des Ressources Humaines sur présentation du cabinet d'accompagnement qui s'assureraient de leur sérieux, viabilité et faisabilité.

Ces dernières seront versées au plus tard dans le mois suivant le mois de validation.

En cas de création ou de reprise collective d'entreprise par plusieurs salariés en congé de reclassement, seuls les mandataires sociaux justifiant d'une activité opérationnelle, inscrits au K-bis, pourraient prétendre au bénéfice de cette disposition. Afin de pouvoir bénéficier des aides prévues dans cet article, chaque mandataire social aura l'obligation de respecter leurs propres démarches individuelles auprès de l'entreprise.

7.5.4. Refus d'une demande d'aide à la création ou reprise d'entreprise

En cas de désaccord sur la viabilité du projet professionnel lié à une création ou à une reprise d'entreprise, la demande du salarié pourra faire l'objet d'un réexamen par la Commission de suivi, pour faire suite aux observations rendues conjointement par la Direction et le cabinet de reclassement.

7.6. Actions de formation

Cet accompagnement peut se cumuler aux autres aides prévues au présent chapitre.

7.6.1. Objectif

Toute action de formation d'adaptation, qualifiante, diplômante, ou de reconversion sera étudiée par le cabinet de reclassement dans l'objectif de favoriser au maximum le reclassement de l'intéressé.

La formation devra être validée par le cabinet de reclassement par rapport à des objectifs clairs, sérieux, liés à un projet réaliste et pouvant déboucher sur un emploi.

SR FT TS MC

L'objectif principal est d'encourager les différentes actions possibles de formation, qui constituent des moyens complémentaires au reclassement externe.

La mise en œuvre de ces différentes actions de formation a également pour objectifs de :

- faciliter la recherche d'un nouvel emploi,
- être opérationnel dans un nouveau poste de travail,
- faciliter l'élaboration d'un projet personnel.

Dans le cadre de ces objectifs, chaque salarié en situation de recherche de reclassement sera à même de bénéficier d'au moins une des différentes actions de formation mises en œuvre selon les besoins du projet professionnel.

7.6.2. Les différentes actions de formation

7.6.2.1. Actions de formation d'adaptation

Ces formations visent à permettre aux salariés d'acquérir, d'actualiser, de perfectionner et/ou développer des compétences complémentaires facilitant leur reclassement.

7.6.2.2. Actions de formation qualifiante ou de reconversion

Les salariés qui ont besoin d'une formation spécifique de longue durée leur permettant l'accès à une qualification professionnelle nouvelle ou à un nouveau métier, peuvent bénéficier, après validation par la cellule de reclassement, de la prise en charge d'une formation qualifiante ou de reconversion.

Le salarié devra présenter cette demande de formation spécifique de longue durée dans les 3 premiers mois qui suivent l'entrée en congé de reclassement, étant précisé que ce délai pourra, à titre exceptionnel, être prolongé d'autant en concertation avec l'Espace Mobilité, et en fonction du projet professionnel du salarié.

La décision d'accepter la demande de formation qualifiante ou de reconversion sera prise par la Direction de la Société.

La réponse sera donnée au salarié dans les meilleurs délais suivant la réception de sa demande :

- en cas de refus, le salarié concerné en sera informé par courrier avec réponse motivée ;
- en cas d'acceptation, elle sera notifiée au salarié concerné par courrier recommandé avec avis de réception.

JS

SR FN

MC

7.6.2.3. Actions de formation diplômante

Ces formations sont dispensées par l'Education Nationale ou par un organisme agréé et reconnues au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Ces actions de formation devront résulter d'une initiative du salarié en situation de recherche de reclassement qui devra, à cette fin, déposer par courrier un dossier de demande de prise en charge auprès de la cellule de reclassement.

Ce dossier sera examiné par la cellule de reclassement qui appréciera :

- l'opportunité de la reconversion ;
- la motivation et les aptitudes du salarié concerné ;
- les débouchés possibles.

7.6.2.4. Procédure

Les salariés souhaitant bénéficier de l'une de ces formations devront s'adresser à la cellule de reclassement par le biais d'une demande écrite dans ce sens.

7.6.3. Financement des actions de formation

Les frais pédagogiques afférents à ces différentes formation seront pris en charge par la Société dans la limite de la durée du congé de reclassement.

En raison des différences de durées entre ces formations, la prise en charge de celles-ci sera plafonnée à :

- 4.000 € H.T, pour les actions de formation d'adaptation ;
- 12.000 € H.T, pour les actions de formation qualifiantes, diplômantes ou de reconversion visant un changement de métier.

Selon les dates de l'action de formation, le paiement du préavis ou de l'allocation de congé de reclassement est maintenu.

7.6.4. Refus d'une action de formation

En cas de désaccord sur le financement d'une des actions de formation visées à l'article 7.8.3, la demande du salarié pourra faire l'objet d'un réexamen par la Commission de suivi, pour faire suite aux observations rendues conjointement par la Direction et le cabinet de reclassement.

SR TS FT MC

7.7. Aides en faveur de la mobilité géographique

Les dispositifs suivants sont mis en place, dans la limite de la durée du congé de reclassement.

7.7.1. Prise en charge des frais de déménagement

Si le nouveau lieu de travail du salarié est éloigné de plus de 50 km ou 45 minutes (trajet aller) de son domicile actuel, les frais de déménagement des salariés seront pris en charge par la Société aux frais réels, sur présentation de trois devis, dans la limite du devis le moins élevé et réglé directement au prestataire.

La prise en charge des frais est plafonnée à :

- 2 000 euros H T pour un salarié habitant seul,
- 2.500 euros H.T. pour un salarié habitant avec son conjoint.

Ce plafond est augmenté de 300 euros H.T. pour chaque personne à charge (hors conjoint) vivant au foyer du salarié.

Le déménagement devra intervenir, sous réserve que le salarié soit toujours dans le congé de reclassement.

7.7.2. Aide au logement en cas de déménagement

Dans l'attente de son déménagement aux conditions indiquées à l'article précédent, le salarié bénéficiera, sur fourniture de justificatifs, du remboursement par la Société de ses frais d'hôtel ou remboursement de son loyer supplémentaire, pendant 3 mois à compter de la prise de poste, dans la limite mensuelle de 1.000 euros H.T.

7.7.3. Aide à l'installation

A la suite d'un déménagement aux conditions indiquées à l'article précédent, les frais liés l'installation seront remboursés par la Société aux frais réels, à hauteur de 2 000 euros H.T, sur présentation de justificatifs. Cette somme sera majorée de 350 euros H.T par enfant à charge.

Les frais concernés sont les suivants :

- frais d'agence ;
- frais éventuels liés au transfert de compteurs d'électricité, gaz, eau ;
- petits travaux d'intérieur ;
- frais de caution.

SR FR MC

Cette aide devra être demandée par le salarié concerné dans les 4 mois suivant son déménagement.

En supplément, le salarié bénéficiera du doublement du plafond de sa carte ConfoPerso, dans le cadre de ses achats personnels.

Précision : pour les salariés dont le licenciement n'aurait pu être évité, il est précisé que la carte ConfoPerso sera maintenue dans les mêmes conditions que les salariés retraités de Conforama (soit 4 ans).

7.8. Mise place d'un « Espace Mobilité »

7.8.1. Durée de l'Espace Mobilité

L'Espace Mobilité accompagnant les démarches de recherche d'emploi sera mise en place à compter de la date de notification des premiers licenciements, pour la durée du congé de reclassement et au plus tard jusqu'au départ du dernier salarié en congé de reclassement.

Au-delà du terme du congé de reclassement, un accompagnement pour les salariés pourra être prolongé jusqu'à atteinte d'une solution identifiée ou réalisation par le cabinet de l'engagement lié aux Offres Valables d'Emploi (OVE) sous réserve que le candidat soit actif dans sa démarche de reclassement (cf. Définition du candidat actif ci-après).

7.8.2. Missions de l'Espace Mobilité

L'Espace Mobilité a pour mission d'aider les salariés qui se sont vu notifier leur licenciement pour motif économique à se repositionner professionnellement en leur permettant de bénéficier d'une assistance de conseils, de méthodologies, de moyens techniques, logistiques (locaux, matériel divers, documentation, collecte de postes, livret métier…) et humains (consultant).

L'action de l'Espace Mobilité s'inscrit dans le prolongement de celle de l'Espace d'Information Conseil. Ainsi l'Espace Mobilité à vocation à proposer des parcours d'accompagnements personnalisés et adaptés au rythme de chacun, pour concrétiser et sécuriser le projet visant un repositionnement dans les meilleurs délais.

Parcours recherche emploi :

- accompagner la construction du projet professionnel ;
- accompagner le plan d'action de recherche d'emploi ;
- proposer des postes/OVE ;

TS

SR FT

MC

- préparer aux entretiens de recrutement, réaliser undébriefing ;
- sécuriser l'intégration sur l'emploi retrouvé durant la période d'essai.

Parcours formation reconversion :

- sécuriser l'entrée en formation validée ;
- accompagner durant la formation pour gérer les problématiques, le rythme,… ;
- préparer la sortie de formation et outiller le candidat pour son repositionnement sur le nouveau métier ;
- proposer des offres correspondant au projet du collaborateur

Parcours création/reprise d'entreprise :

- concrétiser le projet entrepreneurial ;
- développer la capacité du porteur de projet à acquérir une méthodologie et les compétences nécessaires afin de s'immatriculer dans les meilleures conditions et d'en sécuriser le lancement ;
- apporter un support à la préparation des livrables nécessaires ;
- mettre en relation avec des partenaires selon les besoins ;
- apporter un conseil sur les démarches administratives d'immatriculation.

7.8.3. Prestations d'accompagnement des démarches de recherches d'emploi

L'accompagnement proposé, en fonction du parcours, se structurera de la manière suivante :

Parcours emploi, les étapes clés :

Réflexion et construction du projet professionnel

- réalisation d'un bilan professionnel et/ou d'un diagnostic d'employabilité ;
- analyse des compétences transférables et des métiers passerelles, prise en compte des données du marché ;
- validation du projet professionnel ;
- identification des cibles et des champs d'action ;
- définition des étapes et des moyens à mettre en œuvre par une démarche réseau auprès des partenaires et par des experts métiers.

Plan d'actions et techniques de recherche d'emploi

- élaboration de la stratégie de communication ;
- formation aux techniques de recherche d'emploi ;
- mise à jour de ses outils (CV, lettre de motivation, profil Linkedin…) ;

SR FA 75 MC

- activation du réseau.

Mise en œuvre et suivi

- activation des offres ciblées ;
- proposition d'OVE/offres d'emplois ;
- préparation aux entretiens de recrutement en individuel et en collectif, et debriefing ;
- sécurisation de la prise de poste pendant la période d'essai.

Parcours formation longue/reconversion, les étapes clés :

Réflexion et construction du projet professionnel

- réalisation d'un bilan professionnel

Identification du projet et confrontation au marché

- sur la base du projet professionnel établi avec le consultant, définition du métier visé, des évolutions et des secteurs professionnels ;
- confrontation du projet à la réalité du marché du travail et analyse des compétences transférables et métiers passerelles ;
- validation du projet par une démarche réseau et par des experts secteur / métiers ;
- identification de la formation la plus pertinente et de l'organisme de formation ;
- identification des financements possibles.

Définition des moyens, planification des étapes et réalisation de la formation

- planifier les étapes et définir les priorités.

Départ en formation

- accompagnement durant toute la durée de la formation ;
- préparer ses outils de recherche emploi, cibler les entreprises, aider au positionnement et préparer aux entretiens.

Accompagnement à la recherche d'emploi à l'issue de la formation

Parcours création/reprise d'entreprise :

Réflexion et construction du projet professionnel

- réalisation d'un Bilan professionnel et/ou d'un diagnostic d'employabilité.

Analyse

- bilan entrepreneurial ;
- validation de la pertinence du choix d'orientation ;
- analyse et validation du concept ;
- étude de marché.

Elaboration du Business Plan

- stratégie commerciale ;
- prévisionnel financier, aides financement ;
- rencontre avec des partenaires externes qui accompagnent chaque porteur de projet dans : la rédaction des statuts et le conseil juridique pour optimiser la structure de sa société.

Lancement de la création / reprise d'entreprise (suivi adapté à la durée de l'accompagnement)

- aide aux formalités administratives et immatriculation ;
- coaching du créateur lors du démarrage de l'activité.

Les modalités pour l'ensemble des parcours mixent des rendez-vous Individuels et des ateliers collectifs (spécifiques en fonction du besoin et du profil du salarié), en présentiel ou en distanciel.

7.8.4. Obligation de résultat de l'Espace Mobilité

Dans le cadre de l'Espace Mobilité, pour tout salarié adhérent au dispositif de reclassement et actif (tel que ce terme est défini ci-dessous), le cabinet spécialisé s'engage à l'obtention d'une solution identifiée (telle que définie ci-dessous) réaliste et pérenne la plus en adéquation possible avec son projet professionnel ou personnel.

Le salarié a la possibilité de faire remonter à l'Espace Mobilité toute difficulté rencontrée avec leur service. Il peut également informer la commission de suivi sur ce point.

FR SR MC

7.8.4.1. Sur les solutions identifiées

Une solution identifiée est caractérisée par :

- un reclassement externe sous forme d'un CDI ;
- la validation d'un projet de création ou la reprise d'une entreprise ou l'installation en indépendant ;
- une reconversion nécessitant une formation longue de reconversion (plus de 300h) qualifiante ou diplômante ;
- la concrétisation d'un projet personnel à la demande du salarié.

7.8.4.2. Sur les Offres Valables d'Emploi (OVE)

A défaut de solution identifiée, l'Espace Mobilité s'engage à ce que chaque personne inscrite dans le dispositif d'aide au reclassement et active dans ses démarches, se voit soumettre deux Offres Valables d'Emploi (OVE),

Pour être qualifiée d'OVE, l'offre d'emploi doit répondre aux critères suivants :

- correspondre à un CDI ;
- pour un poste ne se situant pas à plus de 50 km du lieu de travail actuel et/ou à 1h temps de trajet du domicile ;
- correspondant à la qualification professionnelle du salarié à la date de notification et/ou au projet professionnel validé avec son consultant.

Il est précisé que la proposition d'OVE concerne exclusivement les candidats actifs, adhérents au congé de reclassement, et engagés dans un parcours de reclassement dont le projet professionnel validé est **la reprise d'un emploi salarié** (par opposition avec un projet de création ou reprise d'entreprise, projet de formation longue ou un projet personnel validé en commission de suivi) en France métropolitaine et n'ayant pas encore concrétisé leur projet professionnel.

7.8.4.3. Candidats actifs

Cet engagement s'entend pour <u>tout candidat actif</u> (salarié), souhaitant concrétiser un projet de repositionnement professionnel réaliste et réalisable.

Un candidat « actif » est celui qui :

- participe de bonne foi à la démarche ;
- signe la charte d'engagement mutuel au démarrage de l'accompagnement ;

TS

SR

MU

- participe aux différentes animations, ateliers de travail, stages de formation et entretiens individuels proposés ;
- mène personnellement une démarche active de recherche d'emploi et en tient informé son consultant ;
- se présente aux entretiens de recrutement organisés pour lui et les réalise de bonne foi ;
- informe son consultant de ses démarches personnelles de repositionnement, notamment avant toute prise de poste et transmet son contrat de travail à celui-ci.

Il est convenu que dans le cas où le salarié souhaiterait mettre un terme anticipé au congé de reclassement sans avoir mis en œuvre le projet sur la base d'une solution, ou ne serait pas actif, le cabinet spécialisé serait désengagé de son obligation d'OVE.

Par ailleurs, cet engagement sera réputé avoir été rempli si le salarié au cours ou à l'issue de son congé de reclassement a accepté une offre d'emploi correspondant ou non à la définition de l'OVE ou a trouvé une solution identifiée ou souhaite mettre un terme anticipé à son accompagnement.

SR FA 75

MC

Chapitre 8 - Accompagnement des salariés et mise en place d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique

L'annonce du projet de fermeture du site de Saint Georges d'Espéranche est susceptible de provoquer chez certains salariés un stress particulier liés à la situation d'incertitude qu'ils rencontrent.

C'est pourquoi les conséquences du projet en matière de santé, sécurité et conditions de travail ont été mesurées et un plan a été élaboré et fait l'objet d'une présentation distincte.

Une vigilance particulière a été demandé et continuera d'être demandé aux acteurs habituels de la prévention (Direction, service RH, encadrement, membres de la CSSCT, représentants du personnel) avec le soutien de Services de Santé au Travail.

Par ailleurs, les équipes en charge de la mise en œuvre des mesures du présent document et de l'accompagnement des salariés seront régulièrement présents afin de rencontrer les salariés, de leur communiquer des informations régulièrement pour leur donner de la visibilité, et de recueillir leurs questions et ressentis.

Enfin, la Direction a mis en place une cellule d'écoute et de soutien psychologique : chaque salarié souhaitant bénéficier d'un soutien psychologique pourra ainsi prendre directement contact avec le cabinet désigné, sans passer par sa hiérarchie pour garantir l'anonymat de sa démarche.

Chapitre 9 - Revitalisation du bassin d'emploi

La Direction mettra tout en œuvre pour redynamiser le bassin d'emploi conformément à son obligation légale de revitalisation (*article L.1233-84 du Code du Travail*).

Article L.1233-84 du Code du travail dispose que :

« Lorsqu'elles procèdent à un licenciement collectif affectant, par son ampleur, l'équilibre du ou des bassins d'emploi dans lequel ou lesquels elles sont implantées, les entreprises mentionnées à l'article L.1233-71 sont tenues de contribuer à la création d'activités et au développement des emplois et d'atténuer les effets du licenciement envisagé sur les autres entreprises dans le ou les bassins d'emploi ».

SR TS

FA

MC

Chapitre 10 - Priorité de réembauchage

10.1. Principe de la priorité de réembauchage

Tout salarié licencié pour motif économique bénéficiera d'une priorité de réembauchage pendant 1 an à compter de la date de rupture de son contrat de travail étant précisé que la fin du contrat de travail est fixée à la fin du congé de reclassement (ou à la fin du préavis si le salarié a fait le choix de ne pas bénéficier du congé de reclassement)

10.2. Manifestation de la volonté du salarié

Le salarié devra manifester sa volonté d'en user par écrit dans un délai de 1 an à partir de sa sortie des effectifs de l'entreprise, en transmettant sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du service RH de la Société.

10.3. Application de la priorité de réembauchage

Cette priorité s'applique à tout emploi disponible et compatible avec le niveau de qualification du salarié ayant fait valoir sa priorité de réembauchage.

Cette priorité pourra s'exercer sur l'ensemble des postes correspondants au sein de la Société Conforama France.

10.4. Information des salariés par la Société

Dans l'hypothèse où le salarié licencié fait valoir sa priorité de réembauchage, l'entreprise l'informe par tout moyen de tout emploi devenu disponible et compatible avec sa qualification ou avec toute nouvelle qualification acquise postérieurement à son licenciement, sous réserve cependant que le salarié ait informé l'entreprise de sa volonté de bénéficier de la priorité de réembauchage dans un emploi correspondant à cette nouvelle qualification.

Chapitre 11 - Suivi du PSE

11.1. Rôle de la Commission de suivi

Le rôle de la Commission de suivi est de :

- veiller à ce que les différents dispositifs prévus au sein du présent Plan de Sauvegarde de l'Emploi soient mis en œuvre, et en particulier les demandes de formation faites par les salariés ;
- suivre l'évolution des reclassements internes et externes ;
- examiner les difficultés et situations particulières.

Par ailleurs, en cas de refus :

- d'une demande d'aide à la création ou reprise d'entreprise par le cabinet de reclassement et la Direction ;
- d'une demande de formation dans le cadre du reclassement externe par le cabinet de reclassement.

La Commission de suivi pourra être amenée, avec le cabinet de reclassement et la Direction à examiner la demande du salarié et les raisons ayant conduit à son refus. La demande du salarié pourra alors être étudiée, à la lumière des observations rendues conjointement par ces trois instances.

A cet effet, la Commission de suivi pourra demander à entendre le salarié afin que celui-ci présente son projet et en explique les motivations.

11.2. Composition de la Commission de suivi

Une Commission de suivi composée de membres de la Direction, de Représentants du Personnel et de représentants du cabinet de reclassement sera mise en place afin de suivre la mise en œuvre de l'application des mesures sociales qui auront été négociées.

La composition de la Commission de suivi sera la suivante :

- 3 élus du Comité Social et Economique Central (2 représentants du collège Employé et 1 représentant du collège Agents de maîtrise/Cadres),
- Le secrétaire ou secrétaire adjoint du CSEC,
- 2 Représentants par Organisation Syndicale Représentative,
- 4 Représentants de la Direction dont l'un aura la qualité de Président de la commission,

- Des représentants du cabinet de reclassement.

Les élus représentants du CSE devront être désignés en vue de la première réunion de Commission de suivi.
La désignation des membres de la Commission de suivi parmi les élus du Comité Social et Economique Central aura lieu lors de la réunion légale de recueil d'avis.

Sera également invité un représentant de la DREETS.

En cas de partage de voix, la Direction de Conforama France sera amenée à trancher le cas soumis.

11.3. Organisation des réunions de la Commission de suivi

11.3.1. Durée de mise en place de la Commission de suivi

Cette Commission siègera à compter du mois de l'homologation de la décision unilatérale par la DREETS et pendant la durée nécessaire à la réalisation des mesures d'accompagnement prévues dans le présent plan de sauvegarde de l'emploi. Elle prendra fin avec la fin du congé de reclassement.

11.3.2. Convocation de la Commission de suivi

La Commission se réunira sur convocation de la Direction, sous un délai de 7 jours calendaires, une fois par mois durant les trois premiers mois puis une fois tous les trois mois jusqu'à la fin du dernier congé de reclassement.

11.3.3. Préparation des réunions de la Commission de suivi

Préalablement à chaque réunion, le cabinet de reclassement élaborera un document synthétique sur les différentes actions menées et l'avancement des reclassements externes.

11.3.4. Compte-rendu des réunions de la Commission de suivi

Il est précisé que les chef(s)de projet et / ou consultants spécialisés du cabinet de reclassement s'assureront de la rédaction des compte rendus des réunions de la Commission de suivi.

Chaque compte rendu sera transmis à la Direction et aux membres de la Commission dans les 15 jours suivant la réunion et rappellera la stricte confidentialité des informations qui y sont mentionnées.
Le compte rendu de la réunion N sera approuvé lors de la réunion N+1.

Une copie en sera transmise à la DREETS qui conformément aux dispositions légales est associée au suivi des mesures issues du Plan.

11.4. Moyens des membres de la Commission de suivi

Le temps passé en réunion pour les membres de la Commission sera considéré comme du temps de travail effectif et rémunéré comme tel.

Les réunions pourront se tenir à distance.

75

SR FA

MC

Chapitre 12 - Dispositions finales

12.1. Champ d'application et objet du document

Les dispositions du présent accord sont applicables aux salariés de Conforama France sous contrat à durée indéterminée soumis à la loi française, à compter de la validation du présent document unilatéral par la DREETS.

12.2. Durée d'application du PSE

Le présent accord est conclu pour une durée déterminée. Il cessera de produire ses effets à la fin de l'accompagnement du dernier bénéficiaire des dispositifs prévus supra et, en tout état de cause, au plus tard au terme du dernier congé de reclassement d'un salarié concerné par le plan sauvegarde de l'emploi.

12.3. Conditions de validité de l'accord

Le présent accord entrera effectivement en vigueur à compter de sa validation par la DREETS, conformément aux dispositions de l'article L. 1233-57-1 du Code du travail.

12.4. Révision de l'accord

Le présent accord pourra être révisé selon les règles légales énoncées aux articles L.2261-7-1 et suivants du Code du travail ou tout autre article qui viendrait les substituer. La révision pourra intervenir à tout moment à la demande de l'une des parties signataires qui indiquera dans la demande de révision, le ou les articles à réviser.

Cette demande sera faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à chacun des signataires.

En cas d'évolution majeure de l'organisation de la société, la négociation de la révision sera organisée dans un délai au plus tard dans les trois mois, consécutif à la notification de la demande de révision.

12.5. Dépôt, publicité et information du personnel

Le présent accord entrera en vigueur dès la réalisation des formalités de dépôt et de publicité.

Le présent accord sera déposé sur la plateforme de téléprocédure Téléaccords dans les conditions prévues par voie réglementaire, conformément aux dispositions de l'article L. 2232-29-1 du Code du travail, et adressé au greffe du Conseil des Prud'hommes de MEAUX.
Il sera également déposé sur la plateforme « RUPCO ».

Il est rédigé en nombre suffisant pour remise à chacune des parties. L'information du personnel sera réalisée par voie d'affichage.

Dès validation par la DREETS, le présent accord fera l'objet d'une information auprès du personnel. Il sera affiché sur le panneau d'affichage au sein de l'établissement de Saint Georges d'Espéranche et du siège à Lognes

Fait à Lognes, le 18 mars 2024

Fait en 7 exemplaires originaux, dont deux pour les formalités de publicité.

Pour la Société Conforama France
Monsieur Thibault SELLIER, en sa qualité de Directeur du Développement Social,

Pour les organisations syndicales représentatives
La Fédération des Services CFDT, représentée par son délégué syndical central, Monsieur Franck ROELLINGER,

La Fédération CGT Commerce, Distribution, Services représentée, par son délégué syndical central, Monsieur Abdelaziz BOUCHERIT,

La Fédération des employés et cadres FO, représentée par son délégué syndical central, Monsieur Jacques MOSSE-BIAGGINI, P/o SACIN RADJAU

La FNECS-CFE-CGC, représentée par son délégué syndical central, Monsieur Mohammed CHADLI,

Annexe : Bourse à l'emploi Conforama au 18 mars 2024

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
190000G3	Technicien(ne) maintenance (H/F) (Hotline SAV électroménager) - CDI - Compiègne	TECHNICIEN(NE) SAV		Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne			CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1700	Publié	2/17/2020 11:00:32 AM
2200007X	ARCHITECTE DE PRODUCTION INFORMATIQUE	RESP EQU PRODUCTION INFORMATIQUE	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Siège	Direction des SI, Supply Chain et DMP	Direction des Systèmes d'information	Direction de la Production		CDI	Temps plein	35	Cadre	6	2	4600	Publié	6/26/2023 4:04:14 PM
220001FI	Assistante de Direction DO Sud	ASSISTANT(E) DE DIRECTION	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud				LES PENNES MIRABEAU	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2500	Publié	9/14/2022 5:08:49 PM
230000BU	Magasinier (H/F) - CDI 35h/sem - LA ROCHE SUR YON - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA LA ROCHE SUR YON	LA ROCHE SUR YON	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1709,28	Publié	5/11/2023 10:35:33 AM
230000B6	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI 35h/sem - Conforama Orléans	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ORLEANS	SARAN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	6/9/2023 7:25:42 AM
230000B8	Directeur(trice) de magasin (H/F) - CDI - Rhône-Alpes	DIRECTEUR DE MAGASIN	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Operations Nord et Sud					CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	7	1	3500	Publié	9/29/2023 3:11:12 PM
230000EB	Technicien SAV Electroménager secteur Meaux	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	NANTEUIL LES MEAUX	CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:45:04 PM
230000EC	Vendeur polyvalent - CDI- Conforama Vendenheim- 15 heures/sem	VENDEUR(SE)	G123	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA VENDENHEIM	VENDENHEIM	CDI	Temps partiel étudiant (inf. 24h)	18	Employé	1	2	1 554,58	Publié	4/12/2023 2:01:16 PM
230000E3	Technicien SAV Electroménager sur le secteur de Besançon	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	BESANCON	CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:46:34 PM
230000E5	Technicien SAV Electroménager secteur de Chartres	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs		CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:40:05 PM
230000E6	Technicien SAV Electroménager secteur de Grenoble	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	ST EGREVE	CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:42:31 PM
230000E8	Technicien SAV Electroménager secteur de Manosque	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	MANOSQUE	CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:43:27 PM
230000FI	Technicien SAV Electroménager secteur Macon	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	CHALON SUR SAONE	CDI	Temps plein	35	Employé	4	2	1870	Publié	3/11/2024 3:44:11 PM
230000F4	Magasinier (H/F) - CDI - BORDEAUX - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		BORDEAUX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1708.29	Publié	6/5/2023 9:12:36 AM
230000IK	Magasinier (H/F) - CDI 35H sem - Conforama LES ULIS	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE		LES ULIS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	5/11/2023 4:47:25 PM
230000KC	Team leader digital workplace	RESPONSABLE D'EQUIPE TECHNIQUE	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Siège	Direction des SI, Supply Chain et DMP	Direction des Systèmes d'information	Direction de la Production		CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	3	4600	Publié	6/26/2023 4:17:15 PM
230000KO	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Toulouse Portet - 35h	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA TOULOUSE PORTET	PORTET SUR GARONNE	CDI	Temps plein	35	Employé	3	1	1678,95	Publié	6/6/2023 4:49:55 PM
230000LJ	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CHAMPAGNE - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	6/1/2023 1:45:28 PM
230000LK	Magasinier (H/F) - CDI - CHAMPAGNE - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	6/1/2023 1:46:07 PM
230000LM	Magasinier (H/F) - CDI - CHAMPAGNE - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	6/23/2023 10:42:27 AM
230000MX	Magasinier (H/F) - CDI - Poitiers - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA POITIERS		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747,20	Publié	6/1/2023 1:49:02 PM
230000QV	Magasinier (H/F) - CDI - CHOLET - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Operations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA CHOLET	CHOLET	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	6/26/2023 10:11:56 AM

230000UZ	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - ORVAULT - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1678,95	Publié	6/20/2023 10:09:23 AM
230000VH	Hôte SAV (H/F) - CDI 35h/sem - Plan de Campagne	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA PLAN DE CAMPAGNE	LES PENNES MIRABEAU	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	6/28/2023 10:51:56 AM
230000WF	Alternant Vendeur cuisine(H/F) - Cluses	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Operations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLUSES	CLUSES	Apprentissage / Professionnalisation / Stage	Temps plein	35	Employé	2	1	1250	Publié	8/29/2023 2:58:38 PM

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
230000YU	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Plan de Campagne - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA PLAN DE CAMPAGNE	LES PENNES MIRABEAU	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747,20	Publié	7/3/2023 2:30:57 PM
230000Z3	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - BORDEAUX - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		BORDEAUX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	7/11/2023 10:41:36 AM
230000Z5	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - BORDEAUX - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		BORDEAUX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	7/11/2023 1:26:43 PM
23000008	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI 35H/sem - SOISSONS-	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA SOISSONS	SOISSONS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1678,95	Publié	2/20/2023 4:46:38 PM
2300006M	Hôte(sse) SAV (H/F) - CDI - STRASBOURG - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA STRASBOURG	GEISPOLSHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	3	2	1732	Publié	2/8/2023 5:15:07 PM
2300008W	Hôte(sse) SAV (H/F) - CDI toulouse - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA TOULOUSE PORTET	PORTET SUR GARONNE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	4/11/2023 3:50:53 PM
230001AD	Magasinier (H/F) - CDI - LIMOGES - 35 h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA LIMOGES	LIMOGES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/30/2023 2:54:25 PM
230001AW	Adjoint (e) Responsable de dépôt (H/F) - CDI 35h/sem - Nation - 35h	ADJOINT(E) RESPONSABLE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA NATION	VILLENEUVE ST GEORGES	CDI	Temps plein	35	Agent de maîtrise	5	1	1781	Publié	9/12/2023 8:05:02 PM
230001A9	Vendeur/electro:loisirs (H/F) - CDI - CONFORAMA METZ - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA METZ	JOUY AUX ARCHES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/7/2023 3:04:18 PM
230001BW	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - st brieuc - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA SAINT-BRIEUC	TREGUEUX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/8/2023 1:03:06 PM
230001CA	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - BEGLES - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE	CONFORAMA BEGLES	BEGLES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.2	Publié	9/12/2023 7:50:26 PM
230001CC	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - GARGES - 30h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	CDI	Temps partiel	30	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:47:00 PM
230001CJ	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI 35h - Mulhouse - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MULHOUSE	WITTENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:45:24 PM
230001CK	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI 35h - Mulhouse - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MULHOUSE	WITTENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:43:49 PM
230001CM	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI 35h - Mulhouse - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MULHOUSE	WITTENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:41:23 PM
230001CN	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - Mulhouse - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MULHOUSE	WITTENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:35:17 PM
230001CO	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - Mulhouse - 26h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MULHOUSE	WITTENHEIM	CDI	Temps partiel	26	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:33:44 PM
230001CV	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - temps complet - Troyes (10)	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA TROYES	TROYES	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2201	Publié	9/19/2023 12:50:19 PM
230001C0	Magasinier/cariste (H/F) - CDI 35h sem - Vendenheim	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA VENDENHEIM	VENDENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1850	Publié	10/27/2023 11:52:18 AM
230001C3	Responsable de Rayon Meubles (H/F) - CDI - PACA	RESPONSABLE DE RAYON	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA NICE	NICE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2500	Publié	9/13/2023 2:10:02 PM
230001D5	Magasinier (H/F) - CDI - Limoges - 35 h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA LIMOGES	LIMOGES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/30/2023 2:52:19 PM
230001EN	Technicien Electroménager itinérant Villeneuve St Georges	TECHNICIEN(NE) SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Exploitation SAV	Centre National Compiègne	Direction des Opérations Techniques Extérieurs	VILLENEUVE ST GEORGES	CDI	Temps plein	35	Employé	4	3	1850-2300	Publié	3/11/2024 3:36:11 PM
230001FT	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI 35h - CHAMBERY	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMBERY	VOGLANS	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1747.20	Publié	10/27/2023 11:23:20 AM
230001FW	Magasinier (H/F) - CDI - LIMOGES - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA LIMOGES	LIMOGES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/27/2023 11:20:41 AM

MC FA DS SR

230001GZ	Magasinier (H/F) - CDI - CHASSE SUR RHONE	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHASSE SUR RHONE	CHASSE SUR RHONE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/27/2023 11:00:25 AM

MC 25 25 VA 25

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
230001G0	Magasinier (H/F) - CDI 35H/sem - ALES	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA ALES	ALES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/27/2023 11:17:11 AM
230001HK	Responsable Administratif et Caisse H/F - CDI - HERBLAY	RESP ADMINISTRATIF ET COMPTABL	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA HERBLAY	HERBLAY SUR SEINE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2201	Publié	1/17/2024 5:20:18 PM
230001H0	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - PERIGUEUX	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA PERIGUEUX	BOULAZAC ISLE MANOIRE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2300	Publié	10/6/2023 11:12:34 AM
230001H1	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - CHASSE Sur Rhône - 35h	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHASSE SUR RHONE	CHASSE SUR RHONE	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1678,95	Publié	10/27/2023 10:49:36 AM
230001H4	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Toulouse COLOMIERS 7h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA TOULOUSE COLOMIERS	COLOMIERS	CDI	Temps partiel étudiant (inf. 24h)	7	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/30/2023 2:13:16 PM
230001H8	Responsable Administratif et Caisse H/F - CDI - Besançon (25)	RESP ADMINISTRATIF ET COMPTABL	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA BESANCON	BESANCON	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2201	Publié	10/10/2023 9:34:04 AM
230001ID	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI- NANCY - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA NANCY	NANCY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	10/27/2023 10:32:47 AM
230001IG	URGENT -Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - St Egrève	RESPONSABLE DE RAYON	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT EGREVE	ST EGREVE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2400	Publié	10/27/2023 10:25:35 AM
230001I7	Approvisionneur Surface (H/F) - CDI 35h/semaine - Le Havre	APPROVISIONNEUR	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA LE HAVRE	GONFREVILLE L ORCHER	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	11/6/2023 2:40:44 PM
230001J4	Magasinier (H/F) - CDI - Villeneuve-Loubet - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA VILLENEUVE LOUBET	VILLENEUVE LOUBET	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	10/27/2023 10:08:59 AM
230001J8	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - BRIVE LA GAILLARDE	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA BRIVE	BRIVE LA GAILLARDE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2200	Publié	10/24/2023 11:23:29 AM
230001KA	Hôte(sse) SAV (H/F) - CDI - Fléville devant Nancy -35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA FLEVILLE	FLEVILLE DEVANT NANCY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1775	Publié	11/3/2023 2:58:06 PM
230001KL	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - CHASSE - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHASSE SUR RHONE	CHASSE SUR RHONE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	11/22/2023 3:21:01 PM
230001K0	Magasinier (H/F) - CDI BRIVE - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA BRIVE	BRIVE LA GAILLARDE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	11/3/2023 2:39:13 PM
230001K1	Responsable de Rayon Meubles et Décoration (H/F) - CDI - ALENCON	RESPONSABLE DE RAYON	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA ALENCON	CONDE SUR SARTHE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	11/2/2023 11:20:45 AM
230001LG	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Béziers - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA BEZIERS	BEZIERS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	11/22/2023 3:19:16 PM
230001LM	Ebéniste / Monteur Meubles (H/F) - CDI - temps plein - NICE	MONTEUR MEUBLE	G1235	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Operations Sud	REGION PACA	CONFORAMA NICE	NICE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771,00	Publié	11/10/2023 11:46:40 AM
230001LW	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Conforama Rezé - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES REZE	REZE	CDI	Temps plein	35	Employe	2	1	1678,95	Publié	11/13/2023 3:36:59 PM
230001LX	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Conforama Rezé - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES REZE	REZE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	11/13/2023 3:28:55 PM
230001L2	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI 35h/sem - Conforama Niort -	VENDEUR(SE)	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA NIORT	NIORT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747	Publié	11/28/2023 11:21:13 AM
230001L7	Hôte(sse) de caisse (H/F) - CDI 35h/sem - Montélimar	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA MONTELIMAR	MONTELIMAR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	11/22/2023 4:47:57 PM
230001MF	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Menton - 35h	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA MENTON	MENTON	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1888	Publié	11/22/2023 4:51:27 PM
230001MI	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - BORDEAUX - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		BORDEAUX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771.00	Publié	12/20/2023 11:39:17 AM
230001MK	Magasinier (H/F) - CDI - DOUAI - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA DOUAI	DOUAI	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1766	Publié	2/26/2024 3:16:33 PM

MC Fa Zs SR

230001MZ	Magasinier (H/F) - CDI - BOURG EN BRESSE - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA BOURG EN BRESSE	BOURG EN BRESSE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1800	Publié	11/22/2023 4:54:47 PM

295

74

25

MS

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
230001M9	Magasinier (H/F) - CDI 35h/sem - SOISSONS	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA SOISSONS	SOISSONS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1775	Publié	2/26/2024 2:34:09 PM
230001ON	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Conforama Saint Maximin - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE		ST MAXIMIN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/1/2023 1:59:21 PM
230001OX	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - AUBAGNE	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA AUBAGNE	AUBAGNE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	12/5/2023 4:17:36 PM
230001O7	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI 35h - COIGNIERES	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA COIGNIERES	COIGNIERES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	11/30/2023 11:32:24 AM
230001O8	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI Temps complet - Conforama Rodez	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA RODEZ	RODEZ	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	11/30/2023 11:30:17 AM
230001O9	Assistant(e) Publication WEB 20h (H/F)	AGENT ADMINISTRATIF	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Siège	Direction E-Commerce et Omnicanalité	Service animation et publication E-Commerce			CDI	Temps partiel	20	Employé	3	1	1711	Publié	1/5/2024 3:08:44 PM
230001PX	Magasinier (H/F) - CDD - MENTON	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA MENTON	MENTON	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	12/15/2023 3:57:51 PM
230001PZ	Magasinier (H/F) - CDI - Conforama Orléans - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ORLEANS	SARAN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771,00	Publié	12/15/2023 3:55:16 PM
230001P1	Magasinier (H/F) - CDI 7H/sem - Amiens	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA AMIENS	AMIENS	CDI	Temps partiel	7	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/5/2023 3:47:42 PM
230001P2	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI 35h - Montluçon	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA MONTLUCON	DOMERAT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/15/2023 3:52:58 PM
230001P4	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs & Cuisine (H/F) - CDI - HERBLAY	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA HERBLAY	HERBLAY SUR SEINE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	12/6/2023 4:47:45 PM
230001P5	Magasinier (H/F) - CDI 35H - Nantes Orvault	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/15/2023 3:49:47 PM
230001P6	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI- Nantes Orvault - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/5/2023 3:47:10 PM
230001P7	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Nantes Orvault- 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/5/2023 3:45:29 PM
230001P8	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Nantes Orvault - 35h	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1678,95	Publié	12/5/2023 3:38:44 PM
230001P9	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Nantes Orvault - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA NANTES ORVAULT	ORVAULT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/5/2023 12:34:18 PM
230001QC	Responsable de Rayon Meubles et Décoration (H/F) - CDI - QUIMPER	RESPONSABLE DE RAYON	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA QUIMPER	QUIMPER	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	12/13/2023 10:51:11 AM
230001QM	Adjoint Responsable de rayon Meubles (H/F) - CDI - Torcy	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA TORCY	TORCY	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	12/14/2023 2:40:48 PM
230001QN	Adjoint Responsable de Rayon Electroménagers/loisirs (H/F) - CDI - Colombes	ADJOINT(E) RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA COLOMBES	COLOMBES	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	12/14/2023 3:29:50 PM
230001Q5	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI 35H - CHAMBERY	VENDEUR(SE)	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMBERY	VOGLANS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1775	Publié	1/5/2024 12:30:46 PM
230001Q1	Magasinier (H/F) - CDI - Conforama Orléans - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ORLEANS	SARAN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771,00	Publié	12/15/2023 3:41:06 PM
230001Q2	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI à 35 h Lorient	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA LORIENT	LORIENT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771€	Publié	12/13/2023 10:54:05 AM
230001RB	Magasinier (H/F) - CDI 35h - MONTARGIS	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA MONTARGIS	VILLEMANDEUR	CDI	Temps plein	35	Employe	2	1	1775	Publié	12/26/2023 10:11:36 AM

Mc FA PS SR

230001RT	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - AURILLAC - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA AURILLAC	AURILLAC	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	1/5/2024 12:27:20 PM

Se
Fa
Ve
MC

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
230001R7	Directeur(trice) de magasin (H/F) - CDI - CONFORAMA TROYES	DIRECTEUR DE MAGASIN	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA TROYES	TROYES	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	7	1	3500	Publié	1/25/2024 12:47:33 PM
230001R9	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - Toulouse Saint Alban - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA TOULOUSE SAINT-ALBAN	ST ALBAN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	12/20/2023 11:42:22 AM
230001S0	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - Mont de Marsan	RESPONSABLE D'ENTREPÔT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE	CONFORAMA MONT DE MARSAN	MONT DE MARSAN	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	1/15/2024 5:22:06 PM
230001S5	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI -ST ETIENNE - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT-ETIENNE	L ETRAT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 1:23:51 PM
2300010C	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - CHAMPAGNE - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	7/5/2023 3:44:28 PM
2300011J	Magasinier (H/F) - CDI35/sem - charleville-	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA CHARLEVILLE	CHARLEVILLE MEZIERES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	7/12/2023 7:09:14 PM
23000115	Magasinier (H/F) - CDI - CLERMONT FERRAND - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.2	Publié	7/13/2023 1:37:02 PM
23000117	Directeur(trice) de magasin (H/F) - CDI - AVRANCHES	DIRECTEUR DE MAGASIN	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA AVRANCHES	ST MARTIN DES CHAMPS	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	7	1	3500	Publié	7/11/2023 1:48:48 PM
2300013A	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - Menton - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA MENTON	MENTON	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1709.28	Publié	7/25/2023 2:00:25 PM
2300014B	Hôte(sse) de caisse et Services (H/F) CDI 35h sem -Vendenheim-	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA VENDENHEIM	VENDENHEIM	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747	Publié	7/27/2023 2:13:04 PM
2300014D	Adjoint Responsable de Rayon Décoration (H/F) - CDI 35H/sem - AUBAGNE	ADJOINT(E) RESPONSABLE DE RAYON	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA AUBAGNE	AUBAGNE	CDI	Temps plein	35	Agent de maîtrise	5	1	2025	Publié	7/31/2023 10:30:49 AM
2300014T	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - AGEN	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE	CONFORAMA AGEN	AGEN	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2210	Publié	10/18/2023 9:20:27 AM
2300015J	Magasinier (H/F) - CDI AUCH - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE	CONFORAMA AUCH	AUCH	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	8/24/2023 10:08:57 AM
2300017M	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - COLMAR - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA COLMAR	COLMAR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1678,95	Publié	8/24/2023 10:22:52 AM
2300017T	Vendeur polyvalent -CDI - Conforama vendenheim- 24 heures/semaine	VENDEUR(SE)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA VENDENHEIM	VENDENHEIM	CDI	Temps partiel	24	Employé	1	2	1749	Publié	8/24/2023 10:30:30 AM
2300018A	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI 35H/sem - Chartres - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA CHARTRES	BARJOUVILLE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747,20	Publié	1/17/2024 1:32:48 PM
23000186	Magasinier (H/F) - CDI - Barjouville - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA CHARTRES	BARJOUVILLE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747,20	Publié	9/19/2023 4:31:09 PM
2300019X	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI 35H/sem - ANNECY- 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA ANNECY	EPAGNY METZ TESSY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:16:00 PM
2300019Y	Magasinier (H/F) - CDI 35H/sem - ANNECY - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA ANNECY	EPAGNY METZ TESSY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	9/12/2023 7:14:13 PM
240000AA	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - TORCY - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA TORCY		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/11/2024 5:19:08 PM
240000AB	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI - Villeneuve-Loubet - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA VILLENEUVE LOUBET	VILLENEUVE LOUBET	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/14/2024 4:58:01 PM
240000AG	Hôte(sse) SAV (H/F) - CDI - Béziers - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA BEZIERS	BEZIERS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/12/2024 5:18:39 PM
240000AH	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Béziers - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA BEZIERS	BEZIERS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/14/2024 4:58:40 PM

Mc

Fa Zs Sa

240000A1	Magasinier (H/F) - CDD 35/sem - CONFORAMA MONTELIMAR	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA MONTELIMAR	MONTELIMAR	CDD	Temps plein	35	Employe	2	1	1771	Publié	3/8/2024 5:08:14 PM

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
240000A2	Magasinier (H/F) - CDI 35h/sem - CONFORAMA MONTELIMAR- 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA MONTELIMAR	MONTELIMAR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/8/2024 5:06:36 PM
2400000C	Ebéniste / Monteur Meubles (H/F) - CDI - ALBERTVILLE -35h	MONTEUR MEUBLE	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA ALBERTVILLE	GILLY SUR ISERE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1775	Publié	1/31/2024 5:36:18 PM
2400000F	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CONFORAMA CREIL - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA CREIL	ST MAXIMIN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/5/2024 12:15:34 PM
2400000I	Magasinier (H/F) - CDI 35h /sem - PAU -	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE	CONFORAMA PAU	LESCAR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	1/18/2024 6:04:30 PM
2400000P	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI 35h/sem - Montluçon - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA MONTLUCON	DOMERAT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 1:43:24 PM
24000003	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - MERIGNAC - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		MERIGNAC	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771.00	Publié	1/17/2024 1:54:59 PM
24000004	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - TORCY - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA TORCY		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/5/2024 12:11:00 PM
24000018	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - Conforama Epinal	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA EPINAL	CHAVELOT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/6/2024 2:49:50 PM
2400001F	Responsable Service Après-vente (H/F) - CDI - PLAN DE CAMPAGNE - FORFAIT	RESPONSABLE SAV	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA PLAN DE CAMPAGNE	LES PENNES MIRABEAU	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	1/15/2024 2:40:11 PM
2400001M	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI 35/sem - CANNES - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA CANNES		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 1:58:43 PM
2400001P	Magasinier (H/F) - CDI - CANNES - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA CANNES		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/19/2024 9:01:50 PM
2400001T	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Mondelange - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA MONDELANGE	MONDELANGE	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	1888	Publié	1/19/2024 9:11:09 PM
2400001U	Responsable Administratif et Financier - H/F - CDI - ST QUENTIN	RESP ADMINISTRATIF ET COMPTABL	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA SAINT-QUENTIN	ST QUENTIN	CDI	Temps plein	35	Cadre	6	1	2400	Publié	1/30/2024 4:09:44 PM
2400001X	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - CHAMPAGNE AU MONT D'OR 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/31/2024 5:08:35 PM
2400001Y	Magasinier (H/F) - Tourville la Rivière - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA TOURVILLE	TOURVILLE LA RIVIERE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/25/2024 1:28:23 PM
24000014	Magasinier (H/F) - CDI - COLOMBES - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA COLOMBES	COLOMBES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771.00	Publié	1/17/2024 4:03:57 PM
24000018	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - ALBERTVILLE	RESPONSABLE DE RAYON	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA ALBERTVILLE		CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2201	Publié	1/23/2024 5:14:47 PM
2400002A	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI -conforama creil - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA CREIL	ST MAXIMIN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 1:32:06 PM
2400002B	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI 8H/sem - BESANCON - 8h	VENDEUR(SE)	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		BESANCON	CDI	Temps partiel étudiant (inf. 24h)	8	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 4:08:40 PM
2400002G	Magasinier (H/F) - CDI - SAINT PRIEST - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT-PRIEST	ST PRIEST	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 4:23:36 PM
2400002K	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - CLUSES - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLUSES	CLUSES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/19/2024 8:30:03 PM
2400002N	Magasinier (H/F) - CDI ST ETIENNE- 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT-ETIENNE	L ETRAT	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/31/2024 5:09:39 PM
2400002Q	Magasinier (H/F) - CDI - Avignon - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA AVIGNON	SORGUES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/25/2024 1:26:28 PM
2400002V	Ebéniste / Monteur Meubles (H/F) - CDI 35h/sem - Angers - 35hh	MONTEUR MEUBLE	G1235	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ANGERS	ANGERS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/6/2024 2:45:09 PM
24000021	Hôte(sse) SAV/ENLEVEMENTS (H/F) - CDI - CLERMONT FERRAND - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	1/31/2024 5:20:19 PM

Me Fa 75 Sa

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
24000024	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - CLERMONT FERRAND - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Operations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	CDI	Temps plein	35	Employe	2	1	1771	Publié	1/31/2024 5:29:09 PM
24000027	Magasinier (H/F) - CDI 35 h/sem - QUIMPER - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA QUIMPER	QUIMPER	CDI	Temps plein	35	Employé	2	2	1678,95	Publié	1/17/2024 6:25:31 PM
24000029	Vendeur(euse) Libre-service (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 35h	VENDEUR(SE)	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps plein	35	Employe	2	1	1678,95	Publié	1/17/2024 4:58:51 PM
2400003I	Adjoint Responsable de Rayon Electroménagers/loisirs (H/F) - CDI - HERBLAY	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA HERBLAY	HERBLAY SUR SEINE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	1/25/2024 1:17:41 PM
2400003J	Responsable de Dépôt (H/F) - CDI - VENDENHEIM	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA VENDENHEIM	VENDENHEIM	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	1/24/2024 1:46:57 PM
2400003R	Magasinier (H/F) - CDD 35h/sem - Nation - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA NATION	PARIS	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/25/2024 1:11:29 PM
2400003Y	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDD 6 mois- Macon - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA MACON	SANCE	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1766.92	Publié	1/26/2024 1:56:06 PM
24000034	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - MORLAIX / LANNION	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA MORLAIX		CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	1/19/2024 6:38:43 PM
24000035	Responsable de Rayon Meubles et Décoration (H/F) - CDI - LAVAL	RESPONSABLE DE RAYON	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA LAVAL	LAVAL	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	1/19/2024 6:39:18 PM
24000038	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - Tourville la Rivière	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA TOURVILLE	TOURVILLE LA RIVIÈRE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	1/25/2024 1:04:24 PM
2400004E	Magasinier / Monteur Meubles (H/F) - CDI - CLERMONT FERRAND - 35h	MONTEUR MEUBLE	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1797	Publié	1/31/2024 5:31:23 PM
2400004K	Magasinier (H/F) - CDD 3 mois - Louvroil - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA LOUVROIL	LOUVROIL	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/21/2024 1:08:51 PM
2400004O	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI - NEVERS - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA NEVERS	VARENNES VAUZELLES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/6/2024 2:42:27 PM
2400004Y	Approvisionneur Surface (H/F) - CDI PERIGUEUX - 35h	APPROVISIONNEUR	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA PERIGUEUX	BOULAZAC ISLE MANOIRE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/5/2024 1:50:33 PM
2400004Z	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDD - RODEZ	HOTE(SSE) / HOTE(S)	G1235	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE	CONFORAMA RODEZ	RODEZ	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1771,00	Publié	2/6/2024 2:33:30 PM
24000041	Responsable Administratif et Caisse (H/F) - CDI - MANOSQUE	CADRE ADMINISTRATIF ETABLISSEMENT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA MANOSQUE	MANOSQUE	CDI	Temps plein	35	Cadre	6	1	2311	Publié	1/26/2024 5:57:34 PM
24000046	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/29/2024 3:22:15 PM
24000047	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	1/29/2024 3:10:26 PM
24000049	Responsable de Rayon Décoration (H/F) - CDI - COMPIEGNE	RESPONSABLE DE RAYON	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA COMPIEGNE	VENETTE	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	2/6/2024 2:29:49 PM
2400005K	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - LENS - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA LENS	VENDIN LE VIEIL	CDI	Temps plein	35	Employe	2	1	940.44	Publié	2/27/2024 12:21:32 PM
2400005Q	Responsable de Rayon Meubles et Décoration (H/F) - CDI - Montceau les Mines	RESPONSABLE DE RAYON	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA MONTCEAU LES MINES	MONTCEAU LES MINES	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	2/29/2024 3:23:06 PM
2400005X	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - MERIGNAC - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION NOUVELLE AQUITAINE		MERIGNAC	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771.00	Publié	2/12/2024 9:40:39 AM
2400005Y	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Bourges	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA BOURGES	ST GERMAIN DU PUY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/22/2024 12:27:27 PM
24000050	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/14/2024 5:29:32 PM

SR FA MC

12

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
24000051	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 28h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps partiel	28	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/14/2024 5:26:14 PM
24000052	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CONFORAMA BONDY - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA BONDY	BONDY	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/14/2024 5:23:44 PM
24000056	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI - St Egrève - 8h30	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT EGREVE	ST EGREVE	CDI	Temps partiel étudiant (inf. 24h)	35	Employé	2	1	1771	Publié	2/6/2024 2:29:06 PM
24000057	Hôte(sse) SAV (H/F) - CDI -St Egrève 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA SAINT EGREVE	ST EGREVE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/8/2024 5:04:46 PM
2400006I	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - BEAUVAIS	RESPONSABLE DE RAYON	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA BEAUVAIS	BEAUVAIS	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	2/23/2024 6:22:13 PM
2400006K	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDI 35H/sem - Belfort - 35h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA BELFORT	TREVENANS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	2/28/2024 5:21:42 PM
2400006Y	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Rochefort - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA ROCHEFORT	TONNAY CHARENTE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1880	Publié	2/20/2024 3:49:50 PM
24000065	Magasinier (H/F) - CDI - CANNES- 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA CANNES		CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/14/2024 5:08:23 PM
2400007G	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI 35H/sem - OYONNAX	VENDEUR(SE)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA OYONNAX	OYONNAX	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/28/2024 5:18:44 PM
2400007H	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI 35 h/sem - LES ULIS	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA LES ULIS	LES ULIS	CDI	Temps plein	35	Employé	4	1	800	Publié	2/22/2024 12:24:10 PM
2400007W	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDD 25h /sem - Nation - 25h	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA NATION	PARIS	CDD	Temps partiel	25	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/21/2024 1:08:08 PM
2400007X	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDD 10h/sem - Nation	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA NATION	PARIS	CDD	Temps partiel	10	Employé	2	1	1678,95	Publié	2/21/2024 1:04:12 PM
2400007Z	Vendeur(euse) Meubles (H/F) - CDD 25h/sem - Nation	VENDEUR(SE)	G1	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA NATION	PARIS	CDD	Temps partiel	25	Employe	2	1	1678,95	Publié	2/21/2024 12:57:17 PM
24000070	Responsable de dépôt (H/F) - CDD 6 mois -Champagne au mont d'or	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CHAMPAGNE AU MONT D'OR	CHAMPAGNE AU MONT D OR	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	3/5/2024 1:49:47 PM
24000071	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - LENS - 35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA LENS	VENDIN LE VIEIL	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	940.44	Publié	3/5/2024 1:40:37 PM
2400008C	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs / Cuisine (H/F) - CDI - Conforama Vichy	RESPONSABLE DE RAYON	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA VICHY	CUSSET	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	2/23/2024 6:17:45 PM
2400008D	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - Boulogne Sur Mer	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA BOULOGNE SUR MER	ST MARTIN BOULOGNE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	940.44	Publié	3/5/2024 1:37:44 PM
2400008F	Vendeur(euse) Meubles et Décoration (H/F) - CDI - BOULOGNE SUR MER - 35h	VENDEUR(SE)	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA BOULOGNE SUR MER	ST MARTIN BOULOGNE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	940.44	Publié	2/26/2024 2:37:11 PM
2400008G	Responsable de Rayon Electroménager / Electro-loisirs (H/F) - CDI - EVREUX	RESPONSABLE DE RAYON	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION NORMANDIE	CONFORAMA EVREUX	EVREUX	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	2/23/2024 6:10:45 PM
2400008H	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDI - BOULOGNE - 35h	VENDEUR(SE)	G25	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION HAUTS DE FRANCE	CONFORAMA BOULOGNE SUR MER	ST MARTIN BOULOGNE	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	940.44	Publié	2/26/2024 2:38:33 PM
2400008K	Responsable de caisse (H/F) - CDI - TOULON - 35h	RESPONSABLE CAISSE/SERVICES	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION PACA	CONFORAMA TOULON	LA VALETTE DU VAR	CDI	Temps plein	35	Agent de maîtrise	5	1	2025	Publié	2/26/2024 2:57:05 PM
2400008M	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - Alès	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION OCCITANIE		ALES	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2110	Publié	2/23/2024 6:08:42 PM
2400008P	Vendeur(euse) Cuisine (H/F) - CDI - Conforama Orléans - 35h	VENDEUR(SE)	G5	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Operations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ORLEANS	SARAN	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771,00	Publié	3/1/2024 3:07:56 PM
2400008U	Responsable de dépôt (H/F) - CDI - LANNION	RESPONSABLE DE DEPOT	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BRETAGNE	CONFORAMA LANNION	LANNION	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	2/29/2024 3:11:57 PM

Code Taleo	Poste vacant	Catégorie professionnelle	Service vente	Modèle de demande de poste utilisé	Société	Structure	Direction / Réseaux	Service / Région	Service / Magasin	Département	CDI / CDD	Temps de travail	Horaire hebdomadaire	Statut	Groupe	Niveau	Rémunération	Statut de la publication BAE	Date de publication en BAE
2400008V	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - TOURS - 28h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA TOURS	CHAMBRAY LES TOURS	CDI	Temps partiel	28	Employé	2	1	1766,92	Publié	3/1/2024 2:54:26 PM
24000081	Magasinier (H/F) - CDI- Conforama Besançon - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CONFORAMA BESANCON	BESANCON	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	2/28/2024 5:13:13 PM
24000088	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - TOURS - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA TOURS	CHAMBRAY LES TOURS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1747.20	Publié	2/22/2024 12:15:38 PM
2400009C	Magasinier (H/F) - CDI 35H COIGNIERES	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA COIGNIERES	COIGNIERES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/14/2024 5:17:23 PM
2400009D	Vendeur(euse) Electroménager/Electro-loisirs (H/F) CDD 1 mois-Brive-35h	VENDEUR(SE)	G2	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE OUEST	CONFORAMA BRIVE	BRIVE LA GAILLARDE	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/5/2024 1:32:15 PM
2400009I	Magasinier (H/F) - CDD 5 semaines - GARGES - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/5/2024 1:30:07 PM
2400009J	Magasinier (H/F) - CDD 2 semaines - GARGES - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA GARGES LES GONESSE	GARGES LES GONESSE	CDD	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/5/2024 1:27:15 PM
2400009K	Approvisionneur Surface (H/F) - CDI 35h/sem - Angers -35h	APPROVISIONNEUR	G3	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA ANGERS	ANGERS	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/8/2024 5:02:45 PM
2400009T	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - Conforama Villeneuve Saint Georges - 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA VILLENEUVE SAINT-GEORGES	VILLENEUVE ST GEORGES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/7/2024 3:01:27 PM
2400009U	Magasinier (H/F) - CDI - CLERMONT FERRAND - 35h	MAGASINIER	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	CONFORAMA CLERMONT-FERRAND	CLERMONT FERRAND	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1771	Publié	3/8/2024 5:00:38 PM
2400009V	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - CONFORAMA Villeneuve saint georges- 35h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION ILE DE FRANCE	CONFORAMA VILLENEUVE SAINT-GEORGES	VILLENEUVE ST GEORGES	CDI	Temps plein	35	Employé	2	1	1678,95	Publié	3/7/2024 3:08:02 PM
2400009X	Hôte(sse) de caisse et/ou Services (H/F) - CDI - TOURS - 07h	HOTE(SSE) / HOTE(S)	Non applicable	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Sud	REGION CENTRE VAL DE LOIRE	CONFORAMA TOURS	CHAMBRAY LES TOURS	CDI	Temps partiel étudiant (inf. 24h)	7	Employé	2	1	1771	Publié	3/8/2024 4:57:15 PM
2400009Z	Responsable de Rayon Meubles et Décoration (H/F) - CDI - NANCY	RESPONSABLE DE RAYON	G13	Alternant Vendeur (H/F) - nom du magasin	Conforama France	Direction des Opérations Nord et Sud	Direction des Opérations Nord	REGION GRAND EST	CONFORAMA NANCY	NANCY	CDI	Temps plein	Forfait jours	Cadre	6	1	2311	Publié	3/8/2024 5:11:10 PM

SR

MC

FN

SS

Bourse à l'emploi BUT au 8 mars 2024

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
07/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annecy	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annecy	Chef de rayon meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Languedoc	DM Juvignac	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Nord	DM Englos	Coordinateur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Languedoc	DM Montpellier	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Thonon les Bains	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Champagne	DM Soissons	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
07/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Dole	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Pyrénées	DM Agen	Chef des ventes HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Pyrénées	DM Agen	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Pyrénées	DM Agen	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Rhône Alpes	DM Valence	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Beaune	Vendeur approvisionneur HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Chef de rayon produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Bretagne	DM Nantes	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Rhône Alpes	DM St Jean de Maurienne	Concepteur cuisine	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/03/2024	DR Languedoc	DM Toulouse Sud	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
05/03/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/03/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/03/2024	DR Ile de France Sud	DM Plaisir	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
05/03/2024	DR Ile de France Sud	DM Plaisir	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
05/03/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/03/2024	DR Franchisés	DM Bordeaux/Mérignac	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/03/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/03/2024	DR PACA	DM Gap	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/03/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/03/2024	DR Normandie	DM Dieppe	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Rhône Alpes	DM St Jean de Maurienne	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Alsace Lorraine	DM Mulhouse	Chef de dépôt adjoint HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Bretagne	DM Brest	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Bretagne	DM Brest	Coordinateur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Bretagne	DM Nantes	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Dordogne	DM Niort	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Hôte SAV HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/03/2024	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
29/02/2024	Supply Chain	PFL Mer	Responsable exploitation plateforme logistique HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
29/02/2024	Supply Chain	PFL Pusignan	Responsable exploitation plateforme logistique HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
29/02/2024	DR Pyrénées	DM Mont de Marsan	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
29/02/2024	DR PACA	DM Fréjus	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
29/02/2024	DR Bretagne	DM Brest	Vendeur petit électroménager HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein

28/02/2024	Expérience Clients	Relations Clients	Chargé Méthodes et Process HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
28/02/2024	CRM / Trafic / Data omnicanal	CRM, Trafic & Data Omnicanale	Trafic manager HF	Siège	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/02/2024	DR Nord	DM Douai	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/02/2024	DR Alsace Lorraine	DM Mulhouse	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein

SR FA SS MC

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
28/02/2024	DR Dordogne	DM Limoges	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/02/2024	DR Rhône Alpes	DM Grenoble Eybens	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
27/02/2024	DR Auvergne	DM Villefranche de Rouergue	Hôte de caisse polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
26/02/2024	DR Nord	DM Seclin	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
26/02/2024	DR Pyrénées	DM Agen	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
26/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Pontarlier	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Dijon	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Thonon les Bains	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/02/2024	DR Rhône Alpes	DM Romans	Job étudiant Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
23/02/2024	DR Rhône Alpes	DM Romans	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
22/02/2024	DR Nord	DM Douai	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
22/02/2024	DR Champagne	DM Charleville Mézières	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
21/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Chalon sur Saône	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
21/02/2024	DR PACA	DM Digne	Chauffeur livreur magasinier	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
21/02/2024	DR Champagne	DM Charleville Mézières	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
21/02/2024	DR Val de Loire	DM Tours	Chef de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
21/02/2024	DR PACA	DM Montélimar	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
21/02/2024	Comptabilité	CSP	Comptabilité HF	Siège	Contrat à durée déterminée	Temps plein
20/02/2024	DR Bretagne	DM Quimper	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
20/02/2024	DR Ile de France Nord	DM Aulnay sous bois	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
20/02/2024	DR Bretagne	DM Rennes Chantepie	Chef de dépôt adjoint HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Ile de France Nord	DM Orgeval	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Val de Loire	DM Blois	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Languedoc	DM Montpellier	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Val de Loire	DM Tours	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Val de Loire	DM Orléans	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Franchisés	DM Sarlat	Vendeur polyvalent	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Franchisés	DM Limoges Sud	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Franchisés	DM Limoges Sud	Chef de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/02/2024	DR Franchisés	DM Limoges Sud	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
15/02/2024	DR Ile de France Sud	DM Fresnes	Hôte SAV HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
14/02/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
14/02/2024	DR Ile de France Sud	DM Mantes la Jolie	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/02/2024	DR Ile de France Sud	DM Créteil	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
12/02/2024	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
12/02/2024	Recrutement et Dvlp RH	Recrutement et Dvlp RH	Chargé Ressources Humaines (stage) HF	Siège	Stage/Alternance	Temps plein
12/02/2024	DR Bretagne	DM Lorient	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
12/02/2024	DR Pyrénées	DM Mont de Marsan	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
12/02/2024	DR Val de Loire	DM Tours	Vendeur ménager	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/02/2024	Comptabilité	CSP	Opérateur de saisie HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/02/2024	DR Normandie	DM Dieppe	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
09/02/2024	DR Pyrénées	DM Villeneuve sur Lot	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Alsace Lorraine	DM Nancy	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Normandie	DM Caen	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Nord	DM Saint Quentin	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein

MC FA ZJ SR

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
08/02/2024	DR Nord	DM Seclin	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Bourg en Bresse	Approvisionneur magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
08/02/2024	DR Franchisés	DM Saint Flour	Comptable HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Alsace Lorraine	DM Nancy	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/02/2024	DR Val de Loire	DM Tours	Vendeur petit électroménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/02/2024	Recrutement et Dvlp RH	Recrutement et Dvlp RH	Chargé de recrutement et intégration HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2024	DR Rhône Alpes	DM Grenoble Eybens	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2024	DR Val de Loire	DM Orléans	Approvisionneur magasin HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2024	DR Val de Loire	DM Orléans	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2024	DR Val de Loire	DM Orléans	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2024	DR Val de Loire	DM Le Mans	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/02/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/02/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Hôte SAV HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/02/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/02/2024	DR Pyrénées	DM Bayonne	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/02/2024	DR Ile de France Nord	DM Gennevilliers	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
02/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Dijon	Job étudiant - Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/02/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Dijon	Job étudiant - Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/02/2024	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/02/2024	DR Champagne	DM Romilly	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
31/01/2024	DR Bretagne	DM Rennes Chantepie	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
31/01/2024	DR PACA	DM Fréjus	Job étudiant - Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
31/01/2024	DR PACA	DM Fréjus	Job étudiant - Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
25/01/2024	DR Franchisés	DM Pithiviers	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
25/01/2024	DR Normandie	DM Dieppe	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps partiel
25/01/2024	DR Normandie	DM Dieppe	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
25/01/2024	DR Auvergne	DM Le Puy en Velay	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
25/01/2024	DR Bretagne	DM Nantes	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
24/01/2024	DR Val de Loire	DM Alençon	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/01/2024	DR Franchisés	DM Carcassonne	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/01/2024	DR Franchisés	DM Carcassonne	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/01/2024	DR Franchisés	DM Autun	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/01/2024	DR Nord	DM Abbeville	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
22/01/2024	DR Nord	DM Lens	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/01/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Bourg en Bresse	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/01/2024	DR Champagne	DM Reims	Chef de rayon meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/01/2024	DR Pyrénées	DM Tarbes	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/01/2024	DR Ile de France Sud	DM Mantes la Jolie	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/01/2024	DR Champagne	DM Reims	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/01/2024	DR Franchisés	DM Château-Thierry	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/01/2024	DR Val de Loire	DM Le Mans	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
15/01/2024	DR Ile de France Nord	DM Gennevilliers	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
15/01/2024	Marketplace	Marketplace	Stage Assistant Relation Clients / Vendeurs Marketplace HF	Siège	Stage/Alternance	Temps plein
15/01/2024	DR Auvergne	DM Clermont Ferrand Nord	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
11/01/2024	Technique et Préventions des risques	Technique	Energy Manager HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
10/01/2024	DR Franchisés	DM Reims Nord La Neuvillette	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Nord	DM Seclin	Coordinateur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Nord	DM Seclin	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Normandie	DM Tourville	Vendeur petit électroménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Val de Loire	DM Tours	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/01/2024	DR Bourgogne Savoie	DM Annemasse	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/01/2024	DR Champagne	DM Chalons en Champagne	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/01/2024	DR Rhône Alpes	DM Lyon Saint Priest	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
08/01/2024	DR Rhône Alpes	DM Grenoble St Egrève	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
03/01/2024	DR Bretagne	DM Saint Nazaire	Chef de rayon HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/01/2024	DR Rhône Alpes	DM Romans	Job étudiant Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps partiel
02/01/2024	DR Bretagne	DM Quimper	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
27/12/2023	DR Franchisés	DM Neufchâtel en Bray	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
26/12/2023	DR Rhône Alpes	DM Chambéry	Coordinateur des ventes HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/12/2023	DR Normandie	DM Pont L'évêque	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
19/12/2023	DR Val de Loire	DM Bourges	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/12/2023	DR PACA	DM Toulon	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/12/2023	DR PACA	DM Cabriès	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/12/2023	DR Languedoc	DM Nîmes	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
14/12/2023	DR Dordogne	DM Cognac	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/12/2023	DR Champagne	DM Romilly	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
12/12/2023	DR Auvergne	DM Clermont Ferrand Sud	Chef de rayon meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
11/12/2023	DR Bretagne	DM Quimper	Chef de dépôt adjoint HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
11/12/2023	Comptabilité	Assurances	Responsable Assurances HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
11/12/2023	DR Auvergne	DM Rodez	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
11/12/2023	DR Bourgogne Savoie	DM Dijon	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/12/2023	Dir Services	Services financiers	Chef de produit Crédit et Fidélité HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/12/2023	DR Franchisés	DM Amboise	Hôte de caisse polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
05/12/2023	DR Champagne	DM Romilly	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/12/2023	DR Franchisés	DM Bordeaux/Artigues	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/12/2023	DR Franchisés	DM Bordeaux/Artigues	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/12/2023	DR Franchisés	DM Bordeaux/Artigues	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/12/2023	DR Val de Loire	DM Saint Cyr sur Loire	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
04/12/2023	DR PACA	DM Bollène	TEST	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/12/2023	DR Bretagne	DM Vannes	Chef de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/11/2023	DR PACA	DM Avignon	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
28/11/2023	DR Franchisés	DM Cosne sur Loire	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
27/11/2023	DR Franchisés	DM Sémur	Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/11/2023	DR Val de Loire	DM Nogent le Rotrou	Hôte de caisse polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/11/2023	DR Franchisés	DM Conflans en jarnisy	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/11/2023	DR Nord	DM Englos	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/11/2023	DR Nord	DM Englos	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
23/11/2023	DR Nord	DM Englos	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
20/11/2023	DR Ile de France Nord	DM Gennevilliers	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
20/11/2023	DR Alsace Lorraine	DM Mulhouse	Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein

Me FA JS SR

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
20/11/2023	Comptabilité	CSP	Comptable HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/11/2023	DR Bourgogne Savoie	DM Cluses	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
17/11/2023	DR Champagne	DM Romilly	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
16/11/2023	DR Alsace Lorraine	DM Colmar	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
16/11/2023	Technique et Préventions des risques	Technique	Chargé projet travaux HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
16/11/2023	DR Auvergne	DM Villefranche de Rouergue	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
15/11/2023	DR Normandie	DM Saint Lô	Vendeur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
15/11/2023	DR Champagne	DM Provins	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Dordogne	DM La Roche sur Yon	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Bretagne	DM Saint Brieuc	Coordinateur produits de complément (décoration) HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Bayeux	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Eu	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Montereau-Fault-Yonne	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Montereau-Fault-Yonne	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Segre	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
13/11/2023	DR Franchisés	DM Tavers	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
10/11/2023	DR Auvergne	DM Brive	Futur Directeur de Magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
10/11/2023	DR Auvergne	DM Clermont Ferrand Sud	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
10/11/2023	DR Franchisés	DM Carcassonne	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
09/11/2023	Recrutement et Dvlp RH	Recrutement et Dvlp RH	Alternance / stage Chargé de recrutement HF	Siège	Stage/Alternance	Temps plein
09/11/2023	DR Val de Loire	DM Blois	Hôte SAV HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/11/2023	E-commerce	Technique Web	DevOps HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/11/2023	DR Ile de France Sud	DM Créteil	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/11/2023	DR Auvergne	DM Brive	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
30/10/2023	Technique et Préventions des risques	Technique	Alternant Assistant Energy Manager HF	Siège	Stage/Alternance	Temps plein
19/10/2023	DR Franchisés	DM Salon de Provence	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/10/2023	DR Franchisés	DM Salon de Provence	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
16/10/2023	DR Franchisés	DM Clisson	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
16/10/2023	DR Franchisés	DM Geneston	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
16/10/2023	DR Franchisés	DM Geneston	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
16/10/2023	DR Franchisés	DM Gien	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
16/10/2023	DR Normandie	DM Saint Lô	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
12/10/2023	Rémunération & Avantages sociaux	Rémunération & Avantages sociaux	Stage Compensation & Benefit / Contrôleur de gestion sociale HF	Siège	Stage/Alternance	Temps plein
11/10/2023	DR Pyrénées	DM Montauban	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/10/2023	DR Franchisés	DM Neufchâtel en Bray	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
04/10/2023	DR Ile de France Nord	DM Pontoise	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/10/2023	DR Pyrénées	DM Tarbes	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/10/2023	Comptabilité	CSP	Aide comptable HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
02/10/2023	Comptabilité	CSP	Comptable HF	Siège	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
29/09/2023	DR Pyrénées	DM Montauban	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
29/09/2023	DR Nord	DM Péronne	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/09/2023	DR Dordogne	DM Poitiers	Futur Directeur de magasin HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/09/2023	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
19/09/2023	DR Auvergne	DM Rodez	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/09/2023	DR PACA	DM Cabriès	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
18/09/2023	DR PACA	DM Cabriès	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein

Date de création	Direction Régionale / Siège	Direction Opérationnelle / Service siège	Intitulé	Magasin / Siège	Type de contrat	Temps de travail
11/09/2023	DR Normandie	DM Pont L'évêque	Chef de dépôt HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
11/09/2023	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/09/2023	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/09/2023	DR Ile de France Nord	DM Herblay	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/09/2023	DR Bretagne	DM Rennes Melesse	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/09/2023	DR Alsace Lorraine	DM Saint Avold	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
05/09/2023	DR Bourgogne Savoie	DM Dijon	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
04/09/2023	DR Nord	DM Saint Quentin	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/09/2023	DR Nord	DM Saint Quentin	Vendeur meuble HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
04/09/2023	DR Nord	DM Saint Quentin	Vendeur ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
01/09/2023	DR Rhône Alpes	DM Grenoble St Egrève	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
28/08/2023	DR Franchisés	DM Pontchateau	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
28/08/2023	DR Franchisés	DM Segre	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
14/08/2023	DR Pyrénées	DM Villeneuve sur Lot	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
09/08/2023	DR Franchisés	DM Clisson	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
07/08/2023	DR PACA	DM Digne	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
24/07/2023	DR Ile de France Nord	DM Domus Kitchen	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
04/07/2023	DR Ile de France Nord	DM Aulnay sous bois	Hôte de caisse HF (ouvert aux étudiants 14h WE)	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps partiel
27/02/2023	DR Val de Loire	DM Orléans	Chef de dépôt adjoint HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Castelsarrasin	Hôte de caisse polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Amboise	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Castelsarrasin	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Saint-Jean d'Angely	Vendeur polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Saint-Jean d'Angely	Hôte de caisse polyvalent HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Amboise	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Rhône Alpes	DM Romans	Concepteur cuisine HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
06/02/2023	DR Franchisés	DM Saint-Jean d'Angely	Magasinier HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps plein
16/01/2023	DR Ile de France Nord	DM Orgeval	Approvisionneur magasin HF	Magasin	Contrat à durée déterminée	Temps partiel
16/09/2022	DR Franchisés	DM Albert	Chef des ventes HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
30/05/2022	DR Pyrénées	DM Tarbes	Chef de rayon ménager HF	Magasin	Contrat à durée indéterminée	Temps plein
20/05/2022	DR Franchisés	DM Amboise	Hôte de caisse HF	Magasin	Contrat Etudiant	Temps partiel